

Nuageux avec neige légère commençant ce soir. Demain, généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales. Frais. Vents de l'est à 15 milles de l'est au nord à 20 milles, cette nuit. Minimum 20. Maximum 25. Aperçu pour mardi: Ensoleillé et frais.

Le meilleur hôtel - 374-8221 - Le meilleur service

Robes Variété  
313, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES, 374-5814

## Franc... Parler

- VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Paul J. Poirier, qui démissionnait il y a quelques jours de son poste de directeur des services de la ville de Victoriaville, débute aujourd'hui dans des fonctions assez analogues à celles qu'il occupait à Victoriaville, à Caraquet, Nouveau-Brunswick. M. Poirier est d'ailleurs natif de Caraquet, un village de pêche fort pittoresque. Le père de M. Poirier et plusieurs autres membres de sa famille vivent encore à Caraquet. Nos meilleurs vœux de succès accompagnent M. Paul J. Poirier dans l'exécution de ses nouvelles fonctions.
- Malgré la chaussée très glissante, les accidents graves n'ont pas été trop nombreux sur les routes des Bois-Francs pour la première partie de la fin de semaine. Samedi à 14h.10, à un mille de St-Valère, un accident a fait quatre blessés, mais on rapporte qu'il s'agirait de blessures superficielles. Les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers Desrochers. L'agent André Laplante, de la Sûreté du Québec, a fait les constatations d'usage.
- M. Jacques Brière, président du conseil des Aramis de Warwick, a annoncé son prochain mariage avec Mlle Louise Homel de Drummondville.
- La nouvelle salle des Chevaliers de Colomb, à l'arrière de leur local de la rue St-Augustin, est vraiment bien. La décoration sobre qu'on y retrouve enchante l'œil.
- Dans son allocution, samedi après-midi, le nouveau juge Raymond Beaudet, qui possède un timbre de voix assez particulier, s'est excusé auprès de tous ceux dont les tympans ont été lourdement mis à l'épreuve, lorsqu'il plaidait au vieux palais de justice d'Arthabaska.
- Me Beaudet a aussi fait rire l'auditoire quand il a lancé sa boutade comparant les systèmes de nomination des juges aux États-Unis et au Canada. "Chez nos voisins, a-t-il dit, il faut avoir été élu et chez nous il faut avoir été battu, c'est là au moins un qualificatif qui ne m'a pas fait défaut, puisqu'il s'est produit au triple palier, fédéral, provincial et municipal" ajouta-t-il.
- Le président du club Optimiste de Princeville nous confiait qu'à tous les ans, des personnes de tous les coins du Québec réservent leur carte pour assister au gala gastronomique. M. Normand Daneau a mentionné que cette année, moins d'une semaine après la sortie des cartes, celles-ci étaient toutes vendues.
- Il y a quelques jours, le président François Bastien, des Tigres de Victoriaville, mentionnait qu'il existait à La Tuque un individu qui semblait chercher les points noirs partout. Nous en avons eu un autre exemple vendredi soir. Les Loups de La Tuque, pas assez humiliés par leur défaite lavage de 10 à 0 aux mains des Tigres, ont à nouveau logé un protêt sur la partie, prétextant que selon eux les Tigres alignaient un joueur de trop. À notre opinion, le commissaire de la ligue devrait prendre des sanctions sérieuses contre ces personnes qui cherchent constamment le trouble à propos de tout et de rien.

Le juge Beaudet assume ses fonctions à une période difficile

# Le pouvoir judiciaire: le moins touché par les contestations

par Roger LEVASSEUR

ARTHABASKA — Le juge Beaudet assume ses fonctions à une époque difficile où tout est remis en question. Les valeurs qui jusqu'ici ont permis à notre population de vivre dans un respect mutuel des droits de chacun, sont renversées; on bafoue l'autorité, tant religieuse que civile; on voit se multiplier les greves qui vont jusqu'à l'é-

meute, a mentionné l'honorable juge en chef Joseph Bilodeau, de la Cour Provinciale du Québec, qui présidait samedi après-midi, au vieux palais de justice d'Arthabaska, à l'assermentation officielle du juge Raymond Beaudet de Victoriaville dans ses nouvelles fonctions de juge de la Cour Provinciale, résidant à Québec.

vil, droit commercial, droit criminel, droit municipal et droit social. Il a comparu devant toutes les juridictions, y compris la Cour Suprême.

Plusieurs jugements obtenus font jurisprudence et sont rapportés dans les recueils de jurisprudence.

Il fut président du Barreau rural de la province de Québec en 1966-67 et c'est à ce titre qu'il prononça à cette date un

discours mémorable, qui avait profondément touché le premier ministre du Québec qui vivait à ce moment, soit l'honorable Daniel Johnson. Le champ d'activités sociales du nouveau juge est également vaste et des plus honorables.

Cont're

L'honorable juge Germain Lacourrière, juge de la Cour Pro-

vinciale, prenait également place aux côtés de l'honorable juge en chef Bilodeau, sur le banc de la magistrature, pour la cérémonie d'installation de Me Beaudet.

Le chef du protocole était Me René Crochetière, secrétaire du Barreau d'Arthabaska. Le shérif Leo Faucher avait aussi déployé un cérémonial d'accueil impeccable pour donner à cette cérémonie un sens complet.

### Respect du pouvoir judiciaire

Continuant son allocution, l'honorable juge en chef Bilodeau a noté que le pouvoir judiciaire est celui qui a été le moins touché par cette vague de contestations. Cependant, deux de ses membres ont été l'objet de manifestations disgracieuses. En 1967, a rappelé le juge Bilodeau, à la suite d'une sentence rendue par un conseil d'arbitrage présidé par un juge, on a promené dans les rues de Montréal un cerceau où il y avait un mannequin revêtu d'une toge et coiffé du tricorne, que l'on a ensuite brûlé sur la place publique.

Lors des émeutes du 7 octobre 1969, à Montréal, dans les mêmes circonstances, parce que l'on n'était pas satisfait d'une sentence arbitrale ou le conseil avait été présidé par un juge, on a pendu le juge en effigie et on l'a brûlé sur la place publique, a aussi rappelé le magistrat, en demandant ensuite: "Messdames et messieurs, pensez-vous par deux fois avant de bousculer et ridiculiser les valeurs traditionnelles qui ont assuré jusqu'ici notre sécurité et le respect des droits des citoyens".

Le juge en chef de la Cour Provinciale, a par ailleurs émis l'opinion que malgré toutes ces avanies, la magistrature conti-

nua de s'élever au-dessus des conflits d'intérêts pour faire reculer les frontières de l'injustice et de l'oppression sous toutes ses formes, maintenir le règne de l'ordre et de la paix dans la société, assurer et protéger la liberté de l'homme, ses droits de propriété, l'intégrité de sa personne et la paix de son foyer.

### Rôle du juge

L'honorable juge Bilodeau a exprimé que le rôle du juge est d'interpréter la loi et de l'appliquer aux faits établis devant lui dans un litige.

On parle souvent d'équité, mais l'équité étant une notion essentiellement subjective, dépendant de la formation de chaque individu, de son milieu, de ses expériences, devient excessivement dangereuse. Ce qui apparaît comme équitable à l'un paraît inique à l'autre. Si l'on permettait aux juges de décider suivant ce qu'ils croient être l'équité, ce serait le chaos. Donc le juge ne doit, en aucun cas, faire la loi. Il ne peut et ne doit qu'appliquer la loi aux faits qui sont prouvés devant lui.

### Hommage à l'épouse

En terminant, le magistrat qui avait félicité le juge Beaudet pour sa nomination au début de son allocution, a voulu associer Mme Beaudet à tous les

honneurs que son mari recevait samedi. "Elle a sa part de mérite dans les succès et le couronnement de la carrière de son époux. Je la prie d'agréer les hommages du juge en chef de la Cour Provinciale et de leur souhaite, à tous les deux, plusieurs années de bonheur au milieu de leurs enfants, dans un foyer où viendra s'ajouter maintenant la sérénité de la magistrature".

De nombreuses personnes représentant plusieurs autorités judiciaires, civiles, religieuses de même que les parents et amis de la famille du nouveau juge étaient présentes à cette cérémonie d'installation qui revêtait un caractère particulier.

### Hommage du Barreau d'Arthabaska

Me Robert Marchand, de Thetford-Mines, bâtonnier du district judiciaire d'Arthabaska, se fit le porte-parole des avocats du district de leur ancien confrère qui était élevé à la magistrature.

Le bâtonnier rappela que Me Beaudet pratiquait la profession d'avocat à Victoriaville depuis le 15 août 1938. Comme avocat, les qualités de Me Beaudet étaient reconnues provinciale-ment. Il avait acquis une expérience dans toutes les branches de l'activité judiciaire: droit ci-

## Une justice expéditive

ARTHABASKA (R.L.) — Au siècle de l'électronique, la justice doit être expéditive si elle

veut réellement atteindre sa fin et garder la confiance des justiciables.

Monsieur le bâtonnier et chers confrères, vous m'avez fait tellement de compliments que je veux m'en faire un à moi-même: c'est d'exprimer, la conscience saine, de n'avoir jamais été une cause de retard dans l'audition d'une cause.

En prêtant aujourd'hui devant Dieu, mon serment d'office, je veux prendre l'engagement de rendre une justice expéditive: je vous invite à me rappeler à l'ordre si jamais je manque à cet engagement. Mes propos peuvent peut-être revêtir un ton prétentieux, en regard de la juridiction limitée qui me sera réservée.

Je suis conscient cependant que ce sont surtout des gens modestes qui se présenteront devant ma tribune pour réclamer justice; c'est peut-être pour eux que la justice représente la plus précieuse valeur", a déclaré Me Raymond Beaudet de Victoriaville, après son assermentation comme juge de la Cour provinciale du Québec.

Le nouveau magistrat a mentionné que bien sûr la justice des hommes sera toujours imparfaite, mais l'ordre imparfait qu'elle peut créer demeurera toujours supérieur à l'anarchie et au désordre.

### Aide indispensable

Après avoir remercié plusieurs autorités présentes, le nouveau juge de la Cour provinciale a passé à un d... naïme plus intime et c'est avec émotion qu'il a rendu un geste public d'hommages à l'endroit de son épouse, qui, a-t-il mentionné, lui a toujours apporté un concours affectueux et dévoué le long des sentiers de la vie montante. C'est avec son aide indispensable, son infatigable activité sociale que j'ai pu éviter les embûches, renverser les obstacles et atteindre ce sommet où régent le calme et la sérénité.

À mes chers enfants qui m'ont procuré le trésor inestimable de la vie de famille, dont la pensée constante a inspiré mes labeurs et tendu les ressorts de la volonté et du courage, je veux dire publiquement ma paternelle affection.

Puisse-t-ils, beaucoup plus tard, retrouver dans la succession de leur père, à défaut de biens plus clairs et plus apparents, la conscience du devoir professionnel et le sens des responsabilités sociales", a exprimé le juge Beaudet.

Le maire Noël exprime sa satisfaction

## Michel Transport devient la troisième industrie du parc d'Arthabaska

ARTHABASKA (R.L.) — Le parc industriel de la ville d'Arthabaska compte depuis samedi dernier, officiellement, une troisième industrie et l'on doit dire que ce n'est pas la moindre. Le maire d'Arthabaska, M. J. Robert Noël, a exprimé samedi

après-midi sa satisfaction à voir que cette entreprise bien de chez-nous, Michel Transport, avait consenti à construire ses

nouveaux et spacieux locaux dans le parc industriel. Le premier magistrat d'Arthabaska a souhaité que dans les années à venir d'autres industriels songent à cette ville pour s'établir afin d'injecter à cette ville prospère un souffle industriel nouveau qui s'amplifiera toujours avec les années à venir.

### Historique

C'est le curé d'Arthabaska, M. Walter Houle, qui a fait la bénédiction des nouveaux bureaux et entrepôts de Michel Transport. M. Roland Allard, un homme de confiance de la compagnie Michel Transport, a fait l'histoire de l'entreprise. Brevement, Michel Transport existe depuis juillet 1955. Le président actuel est M. Paul-Emile Michel et le vice-président son frère, M. Richard Michel.

Les unités de camions de Michel Transport sillonnent les principales routes du Québec. Des lignes directes sont établies pour Québec et Montréal.

Actuellement, la firme progressive de Michel Transport compte 110 employés. On se souvient qu'en juin dernier, Michel Transport se portait acquéreur de Paradis Transport. Les nouveaux locaux ont 400X600 pieds carrés. Cette nouvelle superficie représente le triple ou plus de ce qui existait avant, près du marché Girouard.

La construction a été confiée à Binette et Frère et implique des investissements totaux de l'ordre de \$150.000.

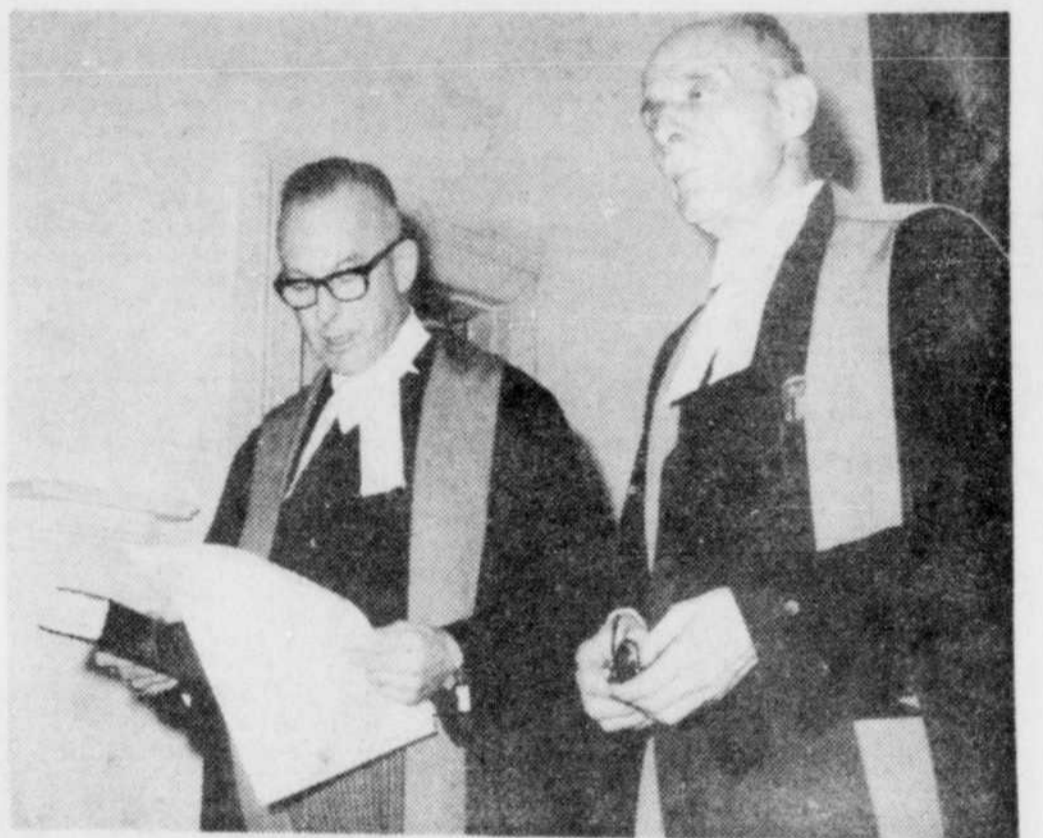
Michel Transport est véritablement le type même de la petite entreprise de chez-nous qui a commencé humblement mais qui fait honneur aujourd'hui à la population des Bois-Francs par son progrès constant.

locaux, samedi après-midi, tandis que le maire J. Robert Noël d'Arthabaska se fait ici un plaisir de signer un livre-souvenir de cette entreprise bien de chez-nous. M. Richard Michel vice-président et M. Paul-Emile Michel, à sa droite, assistent à la signature.



(Photo LeRo)

L'INDUSTRIE DE TRANSPORT PAR camions de MM. Paul-Emile et Richard Michel d'Arthabaska vient de prendre un essor fulgurant avec la construction de nouveaux bureaux et entrepôts très modernes et fonctionnels, dans le parc industriel d'Arthabaska. Le curé Walter Houle d'Arthabaska a béni les nouveaux



L'HONORABLE JUGE EN chef de la cour provinciale, le juge Joseph Bilodeau, était au palais de justice d'Arthabaska, samedi après-midi, pour présider à l'installation du juge Raymond Beaudet de

Victoriaville dans ses nouvelles fonctions de juge de la cour provinciale du Québec. Le juge Beaudet prête ici son serment d'office en présence de l'honorable juge Bilodeau.



LA CEREMONIE D'INSTALLATION DE Me Raymond Beaudet, dans ses fonctions de juge de la cour provinciale, étant empreinte de solennité. Les différentes allocutions ont touché la nombreuse assistance, particulièrement lorsque le juge

Beaudet a rendu un vibrant témoignage d'estime aux membres de sa famille, son épouse, ses deux fils Me Pierre Beaudet, et Louis, de même que sa fille Raymond.



LES MEMBRES DU CLUB Aramis no 4 de Warwick et les amis de M. Jacques Rondeau s'étaient donné rendez-vous, samedi soir, pour rendre un témoignage d'estime à M. Rondeau qui se dévoua pendant deux ans à la présidence des A-

ramis de Warwick. Le président sortant accepte ici de bonne grâce que son successeur Jacques Brière pose un baiser de reconnaissance sur la joue de son épouse.

Au caucus de Sherbrooke, Bertrand ne retire rien

## Bécancour profiterait bientôt d'un projet industriel d'envergure

par Claude HEROUX  
Envoyé spécial du Nouvelliste

SHERBROOKE — Un projet industriel d'envergure se dessine pour Bécancour et son aboutissement ne devrait pas tarder. Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a effleuré le sujet en septembre dernier lors d'un discours prononcé au club Renaissance, à Montréal, et il semble bien que l'heureuse nouvelle sera annoncée au début de 1970 s'il faut en croire certains ministériels de la région qui préfèrent laisser leur chef en informer la population.

M. Bertrand n'a pas directement effleuré le sujet à l'issue du caucus unioniste de samedi à Sherbrooke mais il a parlé de certains économistes dont un est candidat à la chefferie du parti libéral provincial. Comme on le sait, M. Robert Bourassa, économiste et député de Mer-

cier à l'Assemblée nationale, a déclaré à plusieurs reprises dans la région du Coeur du Québec, qu'il était inconcevable que le parc industriel de Bécancour offrant plus de 4,500 pieds sur le fleuve Saint-Laurent n'accueille pas plus d'industries. Dans sa campagne pour obtenir la direction du parti libéral, M. Bourassa a promis de faire quelque chose pour Bécancour.

### Pas de formule magique

M. Bertrand ne voit pas de formule magique dans les propos des économistes du style Bourassa mais un député unioniste du Coeur du Québec, également membre du conseil des ministres, a déclaré que M. Bourassa n'apprenait rien aux membres du parti de l'Union

nationale qui sont également conscients des avantages que présente le site industriel de Bécancour et qui le démontrèrent dans un avenir rapproché.

Le premier ministre a également souligné que si on voulait établir une véritable politique de sécurité sociale dans la Belle Province, le Québec devait avoir en main les instruments nécessaires soulignant que cette question sera débattue lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

### Mellieur climat

Le député de Missisquoi n'a pas hésité à dire qu'il fallait créer un meilleur climat de confiance si on voulait attirer des investissements au Québec.

Dans son optique, l'établissement de maisons du Québec aux Etats-Unis, en Europe et dans d'autres parties du globe, fera mieux connaître la province et attirera des investissements importants.

### Toujours en marche

M. Bertrand a dit qu'il ne traitait pas les paroles prononcées en septembre dernier à Montréal au sujet d'un projet industriel à Bécancour. Mais le premier ministre s'est refusé à tout autre commentaire se contentant de dire qu'il ne trouvait pas de formule magique dans les propos de certains économistes dont l'un se présente à la succession de M. Jean Lesage à la direction du parti libéral provincial.

## Le bill des chiros sera finalement déposé

SHERBROOKE (CH) — Après des années et des années d'attente pour ce corps de professionnels et une bonne partie de la population du Québec, le Bill des chiropraticiens sera finalement déposé en première lecture à la présente session de l'Assemblée nationale. Le Dr Roger Goyette, présent au caucus de l'Union nationale, samedi

à Sherbrooke, en a obtenu l'assurance avec la promesse que le bill serait déposé dès la présente session qui prendra fin avec le milieu de décembre et sera étudié lors de la session subséquente.

Commentant cette nouvelle, le Dr Goyette a souligné que le gouvernement provincial verra à former une commission qui s'occupera de la régie interne du futur ordre des chiropraticiens. Selon les renseignements qui nous ont été fournis sur le bill devant être déposé au cours des prochains jours, ne deviendra pas chiropraticien qui veut. La profession sera soumise à

des normes académiques et il faudrait à tout aspirant un cours de quatre ans à raison de neuf mois annuellement soit trente-six mois dans un collège accrédité. Il s'agit d'environ 4,300 à 4,800 heures d'études. Les futurs chiros devront se soumettre à une période d'internat dans des cliniques chiropratiques mais pour être accepté dans un collège accrédité, le candidat devra posséder une formation académique exigée dans les autres professions médicales comme l'art dentaire ou la médecine.

Le gouvernement québécois acceptera-t-il tous les chiropraticiens pratiquant actuellement. Il semble que la réponse à cette question soit négative du fait que certains membres de la profession possèdent une formation inadéquate, facteur considéré par le juge Gérard LaCroix, président de la commission du même nom qui a été chargé d'étudier les activités des chiros.

## Assemblée annuelle des journalistes

### Les droits professionnels sont battus en brèche

(M. Gilles Gariépy)

TROIS-RIVIERES — L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a décidé d'adhérer à la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec. La décision a été prise, samedi, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'est déroulée au Centre culturel de Trois-Rivières, en présence de près d'une quarantaine de journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

Avant que la résolution de joindre les rangs de la Fédération ne soit adoptée, M. Gilles Gariépy, président provincial, a brossé un tableau réaliste de la situation de la liberté de la presse et des droits professionnels qui sont battus en brèche depuis les derniers six mois. Il a rappelé que des journalistes sont appréhendés régulièrement lorsqu'ils couvrent des manifestations, que des perquisitions sont souvent effectuées et qu'ils sont assignés comme témoins dans des procès.

M. Gariépy a manifesté son étonnement que des journalistes doivent témoigner alors que des paroles attribuées à quelqu'un ont été entendues par des centaines de personnes. Il a dit que des représentants de l'organisme qu'il dirige avaient rencontré le ministre de la Justice, M. Rémi Paul et exprimé le souhait que la situation soit corrigée.

L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a ensuite procédé aux élections annuelles. M. Jacques Laberge, journaliste au Nouvelliste, a été réélu à la présidence pour un deuxième mandat, par acclamation. Les trois vice-présidents sont MM. Marcel Pelletier de CHLN, qui a triomphé de son confrère Magloire Gagnon, Jacques Voyer de CKTM-TV, qui a également triomphé d'un confrère de travail, M. André Waters et M. André Chamberland, de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a été élu comme porte-parole de la presse étudiante.

M. Jacques Gingras, de CKTM-TV, a été réélu par acclamation au poste de trésorier, tandis que M. Jean-Guy Affard, de C.J.T.R. a été élu au poste de secrétaire l'emportant sur M. André Dionne. Par ailleurs, M. Fernand Gagnon a été élu par acclamation aux relations publiques. Mme Claire-G. Roy (Mamie), a été élue à l'unanimité présidente d'honneur de l'Association. Consoeurs et confrères ont voulu ainsi souligner entre autres d'éclatante façon, les concours précieux et l'appui constant qu'elle a toujours accordé et accordé toujours à l'émancipation de la femme et aussi à la littérature et à la philosophie.

## Faits et méfaits

### Vandalisme

● Trois causes ont été entendues samedi matin en cour des Sessions de la Paix à Trois-Rivières par son honneur le juge Léon Girard. Le jeune Denis Pages, qui avait plaidé coupable à une accusation de vandalisme commis au Cap-de-la-Madeleine dernièrement alors qu'il avait brisé des vitres pour une valeur de \$85.33, a vu sa sentence ajournée au six décembre. En effet, jugeant que la véritable sentence qu'on doit rendre dans ce cas est de trouver au jeune une véritable famille, le juge Girard a précisé que le Centre de Service Social fait actuellement des démarches dans ce but et qu'il fallait attendre ces résultats avant de prononcer toute autre sentence.

### Vol d'une automobile

● Un autre individu dans la vingtaine a comparu pour répondre d'une tentative de vol d'une automobile. Parce que l'accusé possédait depuis un certain temps un emploi stable à Ottawa, le juge Girard a décidé de surseoir à la sentence. Le jeune homme devra cependant garder la paix pendant deux ans et conserver sa position actuelle.

### Du ski aquatique à la Cour

● Une autre sentence a été suspendue sur engagement de garder la paix pour deux ans. C'est en effet ce qu'a décidé le juge contre un jeune homme qui était accusé d'avoir remorqué un skieur aquatique alors qu'il était seul à bord d'un yacht enfreignant ainsi la loi. L'avocat de la défense a expliqué que cette loi n'avait été ajoutée au code criminel qu'en 1960 et que la plupart des gens l'ignoraient, tout comme lui-même, comment donc le jeune accusé qui se d'instina au droit et à qui la condamnation pourrait valoir un refus d'acceptation au barreau, devrait-il être puni pour une petite offense technique qui n'a d'ailleurs pas occasionné d'accident.

## Cinq blessés au Cap

Cap-de-la-Madeleine (A.C.) — Cinq blessés et \$1700 de dommages. Tel est le bilan d'un accident survenu à 6 h. 50, samedi soir au coin de la rue Thibault et de la rue Berlinguet, au Cap-de-la-Madeleine. Cependant les personnes blessées se sont rendues par leurs propres moyens à l'hôpital pour subir des examens seulement, ne souffrant pas de blessures graves.

Les blessés sont M. Gilles Giroux, épouse du premier conducteur, du 678 Berlinguet au Cap, qui était au volant d'une Chevrolet '62; M. Marcel Laflamme, second conducteur, domicilié au 4677 Saint-Hubert à Montréal, conduisant une Ford '68; Mlle Diane Gagné de Versailles, à Saint-François de Laval, à Montréal; Mlle Lise Laflamme, du 5194 Rivard, à Montréal également; et Mlle Ginette Côté, du 452 première rue, au Cap-de-la-Madeleine.

C'est le constable Desbiens du Cap, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident pour effectuer les constatations d'usage.

### Un frère et un constable se rencontrent

TROIS-RIVIERES (A.C.) — Un révérend frère et un constable du poste numéro deux à Trois-Rivières ont été impliqués dans un accident samedi matin à 10 h. 45, à l'angle des rues Séverin Armeau et Boulevard des Récollets à Trois-Rivières.

Il s'agit du frère Léon Robichaud, étudiant, domicilié au 7495, boulevard Parent, à Trois-Rivières, qui était au volant d'une Renault 68, et du constable Claude Gauvin, du 10290, boulevard des Forges, également de Trois-Rivières. M. Gauvin conduisait une Valiant 1969.

Les dommages s'élevaient à environ \$300.00 et personne n'a été blessé.

## Les pompiers réveillent un homme qui risquait d'être asphyxié dans son domicile en flammes

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Un homme qui ronflait paisiblement dans sa chambre, même si son domicile était en flammes et rempli d'une épaisse fumée et qu'il était rudement secoué par les pompiers, vers minuit et 15, vendredi soir, a eu le réflexe de se précipiter dehors en sous-vêtements lorsqu'il s'est enfin éveillé.

Il a fallu que les pompiers, sous la direction du lieutenant Martineau, secouent M. Gaétan Pelletier, 443 rue Ste-Océlie, et le tirent, durant plusieurs minutes, par les mains et par les pieds, afin de le réveiller alors qu'il risquait d'être asphyxié. Les pompiers avaient été mandés par des voisins qui avaient senti la fumée.

M. Pelletier s'était couché pour quelques minutes, après avoir mis sur le poêle un chaudron pour la préparation d'un mets. Mais, il devait s'endormir profondément alors que le poêle, placé tout près du mur, chauffait de plus en plus et que le feu prenait bientôt dans le mur.

C'est encore un voisin qui est venu déverrouiller la porte du domicile de M. Pelletier afin de permettre aux pompiers d'y pénétrer et qui se serait trouvé dans l'obligation d'enfoncer la porte si personne n'eût pu la déverrouiller.

Les huit pompiers, sous la direction du lieutenant Martineau, eurent vite fait d'éteindre le feu qui rongeaient déjà un mur, empêchant un grave incendie. Ils ont

**PRIX REGULIERS**

1 HABIT  
\$ 1 25

1 ROBE (unie)  
\$ 1 25

**Pichette**  
NETTOYEUR  
TEINTURIER  
376-3758  
140 RUE HERTZ

Nous allons chercher et livrons rapidement.

À COMPTER DE:  
**MARDI le 2 déc.**  
LA SALLE À MANGER  
ET LE PIANO BAR

DU 15e  
OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.  
TOUS LES JOURS

IN-SINK-ERATOR®  
BROYEUR  
A DECHETS  
à compter de  
avec l'exclusive  
garantie double \$59.95

CHEZ  
**L. Villemure**  
Plomberie-Chauffage  
527, St-Paul, Trois-Rivières  
376-3393

DU  
NOUVEAU  
CHEZ  
**ESSO**  
Voir page sportive

**EXAMEN DE LA VUE**  
Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944

**Dr Lanouette et Morin**  
Optométristes  
110A, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières

**VERRES DE CONTACT**

**Fournures**

— QUALITÉ  
— SATISFACTION ABSOLUE  
— PRIX COMPÉTITIFS

LE PRESTIGE...

**J. Alb. Durand**  
Fournures

1460, Notre-Dame T.-R. Tél.: 374-5364

**Dalfer's**

Commencant demain  
9 h. 30 a.m.  
**GRATIS**

Un paquet de 3 rouleaux d'emballage de Noël lorsque vous échangez votre chèque semestriel d'allocation familiale.

**POUPÉES "FRÈRES" et "SOEUR"**  
Jolies poupées avec cheveux enracinés.  
12" ch. **88¢**

**CHARGEX**

VISITEZ NOTRE DÉPARTEMENT DE JOUETS AU SOUS-SOL

**MANTEAUX**  
3/4  
EPARGNES INCOMPARABLES

En suédoise pour dames. Capuchon à même et 2 poches appliquées. Entièrement doublées pour plus de chaleur. Choix de couleurs: chamois, teal, rouge, vert, noir, etc. Grs.: 8-18. Rég.: \$25 pour \$4.77.

**UNE AUTRE VALEUR FANTASTIQUE!**  
**PANTALONS pour dames**

Pantalons 100% tricot acrylique, avec large taille élastique dans les plus nouveaux styles à jambes évanescentes. Choix de teintes les plus en vogue. Grs. 5-13. Rég.: \$14 pour \$2.88.

Merchandise provenant d'une fermeture de manufacture.

Rég.: \$25  
oui c'est incroyable **4.77**

Rég.: \$14  
**2.88**

1500, Notre-Dame Trois-Rivières

Il retrouve sa voiture mais avec \$300 de moins

Un vol a rapporté environ trois cents dollars à son auteur samedi matin vers minuit et quinze alors que M. Roger Lemire, du 537 Saint-Roch, à Trois-Rivières rapportait la disparition de son auto. Lorsque le véhicule fut retrouvé, quelques minutes plus tard, sur le boulevard Parent, par le sergent W. Projean et le constable Jacques Dumont, et rendu à son propriétaire, on constata qu'il y manquait plusieurs échantillons d'objets de chasse et pêche pour une valeur de \$300. L'enquête se poursuit en vue de retrouver le coupable.

**INGÉNIEUR MÉCANIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Mécanique ayant trois à cinq ans d'expérience dans le secteur industriel.

Le candidat choisi occupera les fonctions d'INGÉNIEUR DES PROJETS. Il devra se familiariser avec le Génie Civil, Électrique et Métallurgique. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec

Prescriptions  
**PHARMACIE HOUDE**

OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE

CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST

TÉL.: 375-9686

CLAUDE HOUDE  
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.

**INGÉNIEUR MÉTALLURGIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Métallurgique ayant trois à cinq ans d'expérience.

Le candidat choisi recevra d'abord une formation spécifique sur la métallurgie et la transformation de l'aluminium; il agira par la suite comme conseiller auprès des dirigeants de nos divers départements de production et pourrait éventuellement être appelé à prendre un poste de commande sur nos opérations.

C'est une occasion excellente pour un jeune ingénieur en métallurgie qui aime à relever des défis. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent,  
Cap-de-la-Madeleine, Québec.

## Les élections auraient lieu en octobre 1970

par Claude HEROUX  
envoyé spécial du  
Nouveliste

SHERBROOKE — Les élections générales provinciales auront fort probablement lieu en octobre 1970. Le premier ministre Bertrand a avoué qu'il y aurait des élections générales en 1970 et sur un ton badin il ajoutait: "A un des douze mois de 1970".

Mais quelques ministres et plusieurs députés unionistes qui ne veulent pas que leur identité soit dévoilée, sont d'avis que le scrutin se tiendra en octobre 1970 et leur avis est partagé par M. Christian Vien, directeur-général de l'Union nationale soit, dans la hiérarchie des postes, le premier lieutenant de l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre de la province.

Dans les conjectures des députés unionistes, des ministres de l'Union nationale et des observateurs politiques, les élections ne sauraient être déclenchées avant la tenue des assises du Conseil national du parti que le premier ministre Bertrand situe vers le mois de mai ou de juin.

Un jeune député pour sa part expliquait avec une franchise brutale que les

mois de mai et de juin n'étaient pas propices parce qu'il était difficile de donner beaucoup d'envie aux travaux de voirie, moyen employé pour se gagner un grand nombre de votes. Dans son optique, les mois de juillet, août et septembre sont la période réservée aux vacances annuelles qui éloignent les gens du Québec et tiennent les cultivateurs très affairés. Pour lui, octobre est le mois idéal pour la tenue d'une élection.

### Aucune crainte

Les deux hypothèses avancées par les observateurs politiques à l'effet que M. Bertrand tiendrait des élections générales en février ou mars afin d'empêcher les libéraux, qui viendraient de choisir un nouveau chef, et les Péquistes de s'organiser font escalier députés et ministres unionistes. Dans l'optique de ces derniers, l'Union nationale a beaucoup d'excellents projets de lois à présenter et lorsque l'adoption en sera faite, le peuple québécois renouvellera une confiance accrue au parti de l'honorable Bertrand. Les libéraux et les souverainistes ne semblent nullement les préoccuper.

## Le printemps prochain

# L'Union nationale tiendra un congrès d'orientation

par André BELLEMARE

SHERBROOKE (PC) — Il est maintenant acquis que le Québec ne connaîtra pas d'élections générales avant, au moins, le mois d'avril 1970 puisque l'Union nationale tiendra des assises d'orientation entre les mois de mars et de mai.

Ainsi en ont décidé les quelque 350 membres du Conseil national du parti réunis, samedi, à Sherbrooke.

Le premier ministre, Jean-Jacques Bertrand, a précisé au cours d'une conférence de presse, après la séance à huis-clos, qu'il appartiendra au Bureau du Conseil national de fixer la date et les modalités de ces assises.

Celles-ci auront pour objet de redéfinir la pensée de l'UN et de préparer le prochain programme électoral du parti.

A la lumière des délibérations de samedi et de l'allocation de M. Bertrand, dont le texte fut remis à la presse, il est à prévoir que le chef actuel du parti tentera de donner une nouvelle orientation à l'UN en mettant davantage l'accent sur les problèmes économiques que sur

les affaires constitutionnelles, comme l'avait fait M. Johnson. "Sans amoindrir l'importance des problèmes sociaux, a dit M. Bertrand aux délégués, je crois que l'accent, dans notre prochain programme électoral, devrait porter principalement sur les problèmes économiques".

Le chef du gouvernement a ajouté qu'il serait bien inutile d'instaurer la primauté du français comme langue de travail et d'enseignement si nos gens sont obligés de s'expatrier pour trouver de l'emploi.

### Climat de confiance

M. Bertrand a de nouveau insisté sur la nécessité de réta-

blir au Québec un climat de confiance devant favoriser les investissements.

La réunion de samedi avait un triple but. L'élection des membres du Bureau national, la formation des commissions des assises du printemps et la discussion des problèmes d'ordre général.

La composition du Bureau du Conseil national a été modifiée en portant le nombre de ses membres de 15 à 36.

Il s'agit de trois militants de chacune des dix régions économiques du Québec, et cinq parlementaires élus par le caucus.

Le chef du parti demeure, ipso facto, le président du Bureau du Conseil national.

Un petit exécutif de 9 personnes sera également formé à l'intérieur des 30 membres représentant les régions économiques.

D'autre part, le premier ministre a fait état d'une "manifestation" des jeunes lors de la nuit que nous aurons des élec-

tion. Il a précisé que les jeunes du Conseil ont exprimé le désir de jouer un plus grand rôle au sein du parti.

Les délégués ont déploré le manque d'information et de documentation sur les actes du gouvernement "sont deux vices que tous les partis politiques devraient corriger".

La plupart des ministres et députés de l'UN ont assisté à la réunion qui s'est tenue au CEGEP de Sherbrooke, de 10 heures à 17 heures.

Aucune décision d'importance n'a été prise mais la fièvre électorale a commencé de s'emparer des militants.

### On suppose les chances

Dans les discussions lors de la réception qui a suivi la réunion, les militants supputaient déjà les chances de chacun des partis aux prochaines élections générales.

La course à la direction du parti libéral a fait également le sujet de conversations.

M. Bertrand a répété à la réu-

## Pas question de réintégrer Flamand dans le parti

De notre envoyé spécial à Sherbrooke Claude HEROUX

SHERBROOKE — Le caucus de l'Union nationale ne s'est pas penché sur le cas du député Antonio Flamand et le problème de M. Jérôme Proulx relève maintenant de M. René Lévesque. Ce sont les deux courtes réponses que l'honorable Jean-Jacques Bertrand a données aux journalistes qui l'interrogeaient sur les cas de ces deux anciens députés unionistes dont l'un est passé dans le clan René Lévesque et l'autre siège comme indépendant à la suite de l'adoption du bill 63 par l'Assemblée nationale. Le premier citoyen du Québec a également nié qu'il y ait eu entente entre lui-même et le député unioniste de Saint-Hyacinthe Bousquet au sujet de la réinstallation dans les rangs de l'Union nationale de M. Antonio Flamand. "D'ailleurs, de préciser M. Bertrand, le cas Flamand relève du caucus du parti et si jamais le député démissionnaire voulait me rencontrer, je le recevrais, car je ne refuse ma porte à personne. D'ailleurs, de conclure le député de Missisquoi, il est venu lui-même me remettre sa démission.

"Je possède un flair beaucoup plus aigu, un sens politique beaucoup plus fin que certains ne se l'imaginent".

"Les vrais dépositaires de la légitimité nationale ne sont pas ceux qui se précipitent eux-mêmes. Le peuple n'est pas dupe.

"Il possède un flair beaucoup plus aigu, un sens politique beaucoup plus fin que certains ne se l'imaginent".

"Il possède un flair beaucoup plus aigu, un sens politique beaucoup plus fin que certains ne se l'imaginent".

## Chez les libéraux

# M. P. Laporte ne sera plus le deuxième homme de son parti

QUEBEC (PC) — M. Pierre Laporte, député de Chambly et candidat au leadership du Parti libéral, a déclaré qu'il n'acceptera plus dorénavant d'être le deuxième homme du parti libéral québécois, "le bon cheval de bataille sur lequel le parti s'appuie dans les moments difficiles".

S'adressant aux militants libéraux de cinq comités de la région métropolitaine de Québec, au club de Réforme de Québec, M. Laporte a insisté sur le rôle qu'il entend jouer à l'avenir au sein de son parti.

"Je me sens prêt, a-t-il dit, j'ai donné le meilleur de moi-même au parti, j'ai acquis toutes les compétences indispensables et je dis donc ce soir, pour la première fois et pour ne plus y revenir, que Pierre Laporte

n'acceptera plus dorénavant de jouer le rôle de second violon, et d'être le cheval de bataille sur lequel le parti s'appuie dans les moments difficiles.

"Je refuserai, si les délégués ne m'appuient pas majoritairement lors du congrès, a poursuivi M. Laporte, de donner tout mon temps, mes compétences et mes énergies, à mon parti au détriment de l'éducation de mon fils de 10 ans et de ma vie familiale.

M. Laporte a toutefois tenu à préciser que, quel que soit le résultat du vote le 17 janvier, il demeurerait, comme il l'a toujours été, disponible à son parti et respectueux de son chef, mais qu'il devra cependant, dans cette éventualité, diminuer un peu ses activités.

## Une décennie consacrée à la conservation des eaux

Par GUY BAILLARGEON

QUEBEC (PC) — "La décennie 1970 sera pour tous les Québécois et pour le ministère des Richesses naturelles, la décennie de la conservation des eaux.

C'est ce qu'a annoncé, samedi soir, le sous-ministre des Richesses naturelles, M. P.E. Auger, devant les membres de la Fédération Québécoise de la Faune, qui tenait son 29ième congrès annuel à Beauport, en banlieue de Québec.

"Nous devons, dans les dix prochaines années, suppléer à notre négligence des cinquante dernières années. C'est pourquoi nous proposons de commencer, dès le début de 1970, une décennie de la conservation des eaux au cours de laquelle tous les organismes seront appelés à contribuer largement à la réalisation de nos objectifs," a dit le ministre.

Pourquoi une décennie de la conservation des eaux? Parce que, selon M. Auger, une action concertée entreprise en ce domaine nécessite une intervention à long terme pour obtenir des résultats durables.

"Ce thème a pour but de faire

prendre conscience, à toute la population du Québec, de l'immense richesse que nous possédons et surtout de l'importance d'en assurer la conservation par un usage judicieux. Il faut procéder à une véritable transformation des mentalités face à la valeur de l'eau et nous devons le faire durant la prochaine décennie. C'est uniquement dans la mesure où cette offensive touchera et contribuera à transformer les mentalités individuelles et collectives que nous pourrions avoir une action efficace et durable en conservation des eaux."

Le ministère des Richesses naturelles veut sensibiliser davantage les Québécois au problème et, à cette fin, un programme d'information a été élaboré et sera diffusé dès le début de l'année 1970, en collaboration avec tous les organismes intéressés à la conservation des eaux.

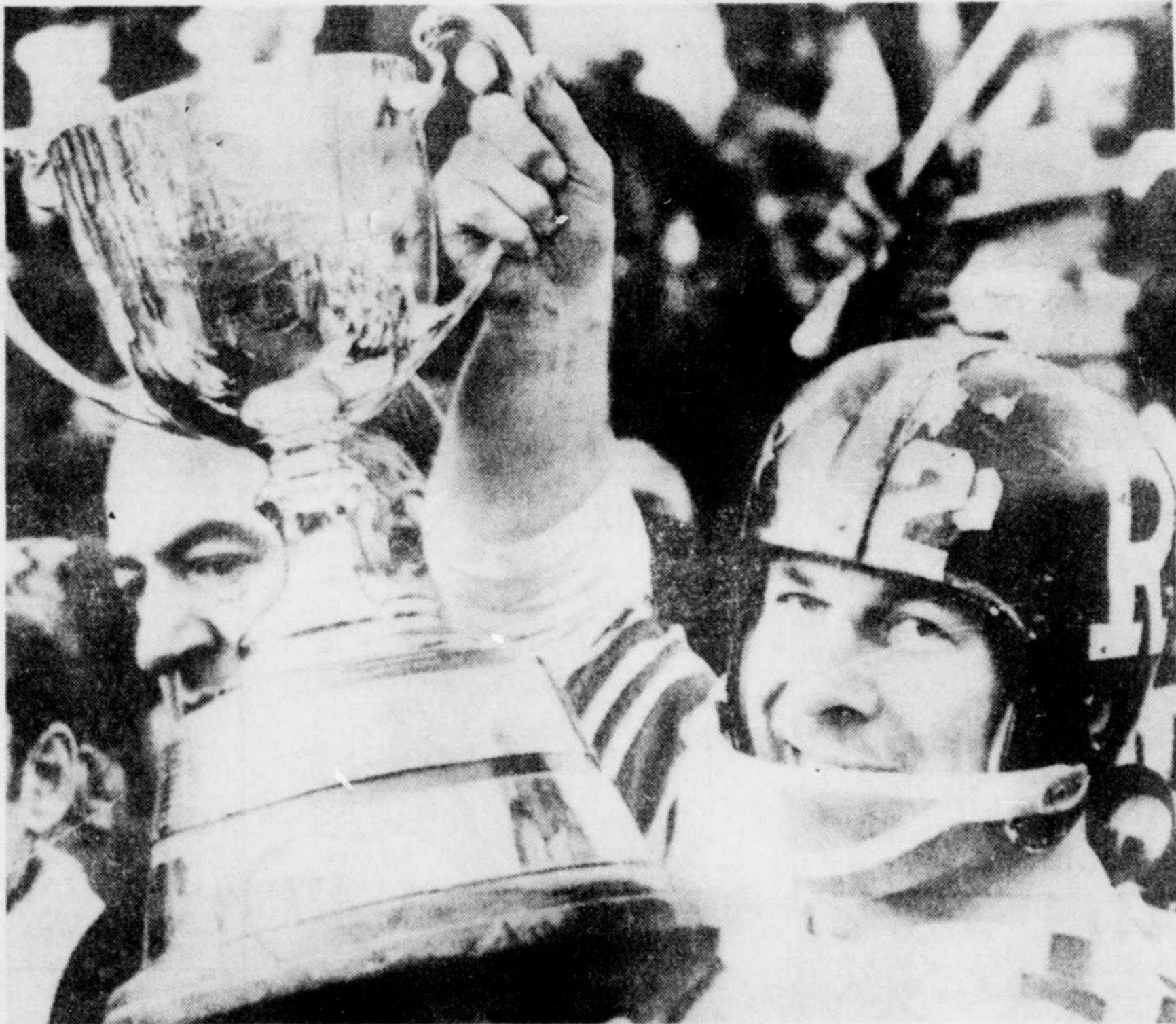
Le ministère est, de plus, à préparer un énoncé de politique sur la conservation des eaux qui tiendra compte des principes de l'écologie. Cet énoncé contiendra des concepts communs qui faciliteront l'unité de pensée et d'action des différents agents administratifs.

# Bombe à McGill

MONTREAL — Une bombe a éclaté tard hier soir sur le campus de l'Université McGill, à Montréal, faisant voler en éclats plusieurs vitres des édifices.

Au moment de mettre

sous presse, on ne rapportait aucun blessé. Selon la police, la bombe a été déposée dans une serre abandonnée de la faculté de Biologie. Les experts en désamorçage tentent d'établir la nature de l'explosif qui a été utilisé.



RUSS JACKSON, la grande étoile des Rough Riders d'Ottawa, tenant la coupe Grey, emblème du championnat du football professionnel

au Canada, championnat que l'équipe de la Capitale canadienne a décroché pour la deuxième année consecutive hier.

## Laboratoire de recherches politiques

QUEBEC (PC) — Le département de sciences politiques de l'Université Laval vient de créer un laboratoire de recherches politiques sur le Québec, sous la direction de M. Vincent Lemieux.

La création de ce laboratoire, précisée-on dans un communiqué remis à la presse, veut consacrer et encourager tout à la fois les efforts faits au département pour promouvoir la recherche dans ce domaine.

Au nombre des travaux en cours figurent la participation de groupes d'intérêt du Québec à la politique étrangère du Canada; l'information gouvernementale au Québec; le bureau d'aménagement de l'Est du Québec, en tant qu'expérience de participation politique, etc.

# Le massacre de My Lai se serait réellement produit

NEW YORK (AFP) — Que des civils sud-vietnamiens aient été massacrés à bout portant le 16 mars 1968 par des soldats américains venus nettoyer le village de My Lai, soupçonné être un repaire de Vietcong, semble maintenant certain. Non seulement de nombreux soldats démobilisés l'affirment, non seulement des photos accablantes ont été publiées mais les autorités supérieures gouvernementales reconnaissent publiquement que des Américains s'y sont rendus coupables de meurtres prémédités contre la population civile.

En outre, de tous les Etats-Unis, affluent des témoignages et des déclarations faisant état d'autres meurtres, d'autres exactions, qu'auraient perpétrés les troupes américaines au Vietnam.

Samedi soir, on annonçait à Fort Benning, garnison de Georgie où est affecté le lieutenant William Calley, qui doit répondre prochainement, en cour martiale, du meurtre avec préméditation de 109 civils tués à My Lai, que l'armée vient d'accuser cet officier d'un autre meurtre. Il aurait assassiné, un mois et demi avant le massacre, un civil vietnamien dans cette même province de Quang Ngai, où se trouve My Lai.

Aucun détail sur les circonstances de cet assassinat n'est donné par les autorités, qui se contentent de dire que c'est l'enquête sur les événements de My Lai qui a permis d'établir les preuves menant à cette nouvelle accusation. Cependant, il se pourrait que ce crime soit celui évoqué, mercredi, par un ancien subordonné du lieutenant, James Berghold, 22 ans, qui avait affirmé avoir fait prisonnier un jour un homme se tenant seul au milieu d'un champ, l'avoir amené au lieutenant Calley qui l'aurait interrogé en vain, puis jeté dans un puits et enfin tué d'une balle dans la tête.

Le major Thomas Loflin qui avait servi, en 1966, au 88e bataillon de ravitaillement à Pleiku, déclarait avoir entendu des pilotes d'hélicoptères se vanter d'avoir tué des civils sud-vietnamiens "pour le sport".

Le major Loflin avait écrit un article à ce sujet en 1968 dans la revue Avant-Garde. Or, vendredi, son directeur, M. Ralph Ginzburg révélait que l'armée avait refusé d'ouvrir une enquête au sujet des révélations du major et ajoutait qu'elles avaient été portées à la connaissance du secrétaire à l'Armée, M. Stanley Resor, mais néanmoins totalement ignorées.

## LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Il ne faut jamais battre une femme, même avec une fleur. Ça abîme... la fleur.

CREMERIE des TROIS-RIVIERES  
706-174-6108 706-6071  
Le service qui se fait par unités.

## SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	14
Classes	14-15
Convocations	14
Mots croisés	15
Nécrologie	14
Radio-T.V. Cinéma	10
Sports	11-12-13

La ville se classe aux premiers rangs des municipalités

# La situation financière est excellente

par Gaston HAMEL

**LA TUQUE** — La ville de La Tuque est en excellente situation financière, et en plus de maintenir son taux de taxe à \$1 le \$100 d'évaluation et le taux de son évaluation de 55 à 60 pour cent de sa valeur réelle, voit au moins six points de son budget pour l'année 1969-70 la classer dans les premiers rangs comparativement à d'autres municipalités de la province. C'est ce qui ressort d'une étude que nous avons

faite de la brochure "analyse budgétaire des municipalités du Québec pour l'année financière 1969-70". Cette brochure fournit des données sur les 145 municipalités de 5,000 âmes et plus de la province de Québec, et a été préparée par le service des finances publiques du Bureau de la statistique du Québec, lequel dépend du ministère de l'Industrie et du Commerce.

un revenu total de \$1,446,250 pour l'année en cours, se répartissant comme suit: taxe foncière \$699,000, taxe de vente \$280,000, taxe d'eau \$70,000, taxe locative \$42,500, autres taxes \$9,000, contributions et subventions \$163,400, et autres revenus \$182,350.

(P.C. \$14.56) service de la dette \$141,500 (p.c. \$10.48) services d'utilité \$39,500 (p.c. \$2.93) et autres dépenses \$484,000 (p.c. \$33.86) ce dernier item sera expliqué plus longuement plus loin.

Voici maintenant l'explication des faits saillants que nous avons expliqués au début.

### Dépenses per capita

La ville de La Tuque, avec un per capita de \$107.14 pour l'ensemble de ses dépenses municipales, se situe au-dessous de la moyenne des dépenses pour les municipalités de même importance et au-dessous de l'ensemble de toutes les municipalités. En effet, le \$107.14 de dépenses per capita à La Tuque se com-

para à \$118.02 pour la moyenne des municipalités d'une population de 10 à 15,000 et à \$159.84 pour la moyenne per capita de toutes les municipalités du Québec.

### Service de l'aqueduc

Le service de l'aqueduc à La Tuque contribue pour 4.9 pour cent du budget municipal alors que les contribuables versent une somme totale de \$70,000 par année pour ce service. Avec ce pourcentage, la ville de La Tuque se classe dans les deux premiers rangs pour les municipalités de 10,000 et plus, avec Gatineau (po., 19,744) qui obtient 4.5 pour cent de son revenu, mais qui à cause de sa population doit y consacrer une somme de \$83,700. Dans les municipalités de 10 à 15,000 de population, le pourcentage des revenus en moyenne est de l'ordre de 13.9 pour cent et pour l'ensemble des municipalités du Québec, il est de l'ordre de 16.8 pour cent. C'est donc dire qu'à La Tuque, l'eau est moins chère qu'ailleurs, tant en pourcentage des revenus qu'en montant d'argent versé par les contribuables pour ce service.

et le taux de la taxe est de \$2 le cent comparativement à \$1 pour La Tuque. Si l'on place l'évaluation des compagnies à la valeur réelle de 100 pour cent, la ville de La Tuque posséderait la plus grosse évaluation parmi les municipalités d'égale importance soit de 10 à 15,000 de population, avec une somme de \$59,246,277. (réelle de \$35,549,566 à 60 pour cent) suivie de Baie-Comeau avec \$56,883,300 où l'évaluation est à sa valeur réelle.

### Service de la dette

L'article où la ville de La Tuque se signale le plus est le service de la dette alors que ce service ne représente que 9.8 pour cent des dépenses totales de la municipalité, comparativement à 31.2 pour cent pour les municipalités de 10 à 15,000 de population et à 23.7 pour cent pour toutes les municipalités du Québec. Alors que partout ailleurs, le service de la dette occupe une part importante du budget à La Tuque il ne constitue même pas 10 pour cent du budget de la municipalité. Le bas taux du service de la dette est certes dû aux nombreux travaux de capital effectués à même le budget à chaque année à La Tuque.

de dépenses au service de la dette, et ne force pas les générations à venir à payer pour les dépenses que nous faisons actuellement. Même si cette somme de \$432,850 de dépenses de capital est en plus des autres dépenses, le taux de la taxe foncière se maintient à \$1 le \$100 d'évaluation.

### Services récréatifs et communautaires

La ville de La Tuque consacre 13.6 pour cent de son budget soit \$196,600, pour les dépenses aux services récréatifs et communautaires ce qui en pourcentage des budgets la place au second rang de toutes les municipalités de la province, immédiatement après Rouyn qui consacre 13.7 pour cent de son budget. Le per capita à Rouyn est de \$11.53 tandis qu'à La Tuque il est de \$14.56.

Cette répartition de l'assiette fiscale de la ville de La Tuque démontre bien l'importance que cette municipalité accorde aux services sportifs, récréatifs, et touristiques, et les succès que la ville de La Tuque obtient aujourd'hui dans ce domaine sont les fruits de cet effort qui n'a pas été inutile.

### Conclusion

Dans notre étude, nous n'avons tenu compte que de l'aspect financier. C'est pourquoi nous n'avons pas mentionné les succès obtenus par exemple dans le domaine de la protection du pion, dans la promotion touristique, dans les compétitions sportives et autres. Voulez-vous en savoir plus? Écrivez-nous, nous vous enverrons gratuitement un rapport détaillé sur la situation financière de la ville de La Tuque, et après avoir constaté qu'au moins six points étaient nettement favorables à la ville de La Tuque, nous avons essayé de découvrir des points où la situation était nettement défavorable, et après avoir constaté que nous n'avons pas mentionné dans ce rapport les points où nous avons dit en gros nous en sommes au début que la ville de La Tuque est en excellente situation financière. Cette étude n'a aucunement été influencée par les dirigeants municipaux et a même été faite à leur insu, laissant une porte ouverte à tous les commentaires et à toutes les discussions.

**Faits saillants**  
Voici les faits saillants que l'étude des finances municipales des municipalités du Québec nous a permis de constater:  
Le per capita des dépenses municipales à La Tuque est en-dessous de la moyenne.

L'eau est moins chère à La Tuque qu'ailleurs.  
L'évaluation industrielle est plus élevée avec 67.3 pour cent de l'évaluation imposable totale.  
Le service de la dette est nettement inférieur à La Tuque.  
La Tuque a affecté le plus haut montant de dépenses de capital à même le revenu.

La ville de La Tuque accorde 13.6 pour cent de son budget aux services récréatifs et communautaires.

**Population**  
Avec sa population de 13,500, la ville de La Tuque se classe au 63e rang par importance de population. La ville de Montréal naturellement se classe au premier rang avec 1,334,661. La po-

lulation totale de 143 municipalités de 5,000 et plus serait de 4,170,476.

### Revenus et dépenses

Les prévisions budgétaires de la ville de La Tuque démontrent

## Le bureau de Roberval s'occupe de la surveillance

# Un entrepôt à sel et calcium vient d'être construit sur la route La Tuque-Chambord

LA TUQUE (GH) — Le ministre provincial de la Voirie vient de terminer la construction d'un entrepôt à sel et calcium, sur la route entre La Tuque et Chambord. Cet entrepôt est situé à l'embranchement de la route du Lac Edouard, à environ 20 milles au nord de La Tuque.

Questionné à ce sujet, M. Yvon Tremblay, responsable du ministère provincial de la Voirie au bureau de Roberval, nous a déclaré que ce ministère entreposera à cet endroit le sel, le calcium et le sable qui seront utilisés par le ministère et les entrepreneurs qui s'occuperont de l'enlèvement de la neige durant l'hiver.

Entre la route 19 et le lac Edouard, M. Tremblay nous a expliqué que la raison de cette différence était qu'en hiver, c'est le même entrepreneur qui a obtenu le contrat de déneigement dans les trois comités entre Lac Bouchette et La Tuque, soit les comités de Roberval, Chauveau et Lavolette, où l'entretien de la route l'hiver est effectué par la firme Crête et Champoux Equipement de La Tuque. Dans le cas du chemin du Lac Edouard, il a tenu à préciser qu'il s'agissait d'un chemin subventionné, c'est-à-dire que le ministère de la Voirie versait une certaine somme, à la municipalité du Lac Edouard pour son entretien et cette municipalité pouvait, soit l'entretenir ou en confier l'entretien à un entrepreneur. Incidemment, c'est également la firme Crête et Champoux de La Tuque qui en fait l'entretien.

Le bureau de Roberval n'a la surveillance de cette route de La Tuque jusqu'au comité de Roberval et du chemin du Lac Edouard que depuis le printemps dernier, auparavant le sous-bureau de Saint-Tite s'occupait de ces sections de route. La construction d'un entrepôt à sel et calcium a été rendue nécessaire en raison de l'augmentation de la circulation sur la route, ce qui nécessite que la route soit mieux entretenue l'hiver et que l'on doive pouvoir se procurer à proximité les fournitures nécessaires à son entretien.

**PRIX REGULIERS**

1 HABIT  
\$ 1 25

1 ROBE (unie)  
\$ 1 25

**Pielette**  
NETTOYEUR  
TEINTURIER  
376-3758  
140 RUE HERTZ

Nous allons chercher et livrons rapidement.

**A COMPTER DE:**  
**MARDI le 2 déc.**  
**LA SALLE A MANGER**  
**ET LE PIANO BAR**  
DU 15e  
OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.  
TOUS LES JOURS

**IN-SINK-ERATOR**  
BROYEUR A DECHETS  
avec l'exclusive garantie double.  
à compter de \$59

CHEZ  
**L. Villemure**  
Plombier-Chauffeur  
527, St-Paul, Trois-Rivières  
376-3393

**DU NOUVEAU CHEZ**  
**Esso**  
Voir page sportive

**EXAMEN DE LA VUE**  
Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944  
**Dr Lanouette et Morin**  
Optométristes  
110A, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières  
**VERRES DE CONTACT**

**Fournitures**  
—QUALITÉ  
—SATISFACTION ABSOLUE  
—PRIX COMPETITIFS

**J. Alb. Durand**  
Fournitures  
1460, Notre-Dame T.-R. Tél.: 374-5364

**Dalfer's**

Commençant demain  
9 h. 30 a.m.  
**GRATIS**

Un paquet de 3 rouleaux d'emballage de Noël lorsque vous échangez votre chèque semestriel d'allocation familiale.

**POUPÉES "FRÈRES" et "SOEUR"**  
Jolies poupées avec cheveux enracinés.  
ch. **88¢**

**CHARGE X**

VISITEZ NOTRE DÉPARTEMENT DE JOUETS AU SOUS-SOL

**MANTEAUX**  
3/4  
EPARGNES INCOMPARABLES

En suédine pour dames. Capuchon à même et 2 poches appliquées. Entièrement doublés pour plus de chaleur. Choix de couleurs: chamois, teal, rouge, vert, noir, etc. Gr.: 8-18. Rég.: \$25 pour \$4.77.

**UNE AUTRE VALEUR FANTASTIQUE!**  
**PANTALONS pour dames**  
Pantalons 100% tricot acrylique, avec large taille élastique dans les plus nouveaux styles à jambes évadées. Choix de teintes les plus en vogue. Gr. 5-13. Rég.: \$14 pour \$2.88.

Reg.: \$25  
oui c'est incroyable **4.77**

Reg.: \$14  
**2.88**

Marchandise provenant d'une fermeture de manufacture.

**1500, Notre-Dame Trois-Rivières**

**Une modification à l'ancienne formule**  
**Le club Optimiste reconnaît les mérites de quatorze jeunes gens et jeunes filles**

LA TUQUE (M.A.) — Quatorze jeunes garçons et jeunes filles de La Tuque ont été honorés de façon particulière, jeudi soir, par le club Optimiste de La Tuque pour s'être mis en évidence d'une façon ou d'une autre pendant la semaine de l'appréciation de la jeunesse. En plus, d'être les distingués invités du club Optimiste jeudi soir à leur souper hebdomadaire, les jeunes étudiants verront leur nom immortalisé sur le trophée de la semaine de l'appréciation de la jeunesse.

Le club Optimiste a cru bon de modifier sa formule cette année en rendant hommage à un ou à quelques jeunes de chaque école plutôt que de souligner la performance d'un seul étudiant. On se souvient que l'an dernier, Michel Lortie avait été nommé l'heureux récipiendaire du trophée Optimiste.

Les noms des jeunes qui apparaîtront cette année sur le trophée sont Luc Bouchard (7e année) et Jocelyn Loiselet (7e année) de l'école Estève Corbeil, Andrée Laperrière (5e année) de l'école Marie-Médéric, Alain Bérubé (7e année) et Carole Lebel (7e année) de l'école Jacques Buteux, Olivier Lacroix (11e année) de l'école Champagnat, Luc Frigon (6e année) de l'école Centrale, le sergent Claude Patry, des Cadets de l'air, Jocelyn Filion du mouvement scout, Maryline Girard, des Chevaliers Volants, Jacqueline Vermette de l'école de musique ainsi que Gaston Bouliane Michel Lortie et Alain Thibeault du Club Edphy.

ANNONCE  
**Pour mieux manger et plus vite, avec UN DENTIER**

Des essais cliniques ont prouvé que vous pouvez maintenant mieux mâcher et mieux manger — donc rendre votre dentier plus efficace — en le remplaçant simplement d'un seul de **PASTETH**. Le **PASTETH** est une poudre d'emploi facile qui maintient les dentiers plus longtemps, et les rend plus confortables. N'étant pas acide, le **PASTETH** ne rancit pas et ne procure aucune sensation gommeuse, pousseuse ou pâteuse. La santé est un dentier bien ajusté. Votre dentier régule, et demandez votre **PASTETH** à tout rayon de produits pharmaceutiques.

Prescriptions  
**PHARMACIE HOUBE**  
CLAUDE HOUBE  
B.A. B.Sc. P. Pharm.

OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE

CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIÈRES OUEST  
TÉL.: 375-9686

**INGÉNIEUR MÉCANIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Mécanique ayant trois à cinq ans d'expérience dans le secteur industriel.

Le candidat choisi occupera les fonctions d'INGÉNIEUR DES PROJETS. Il devra se familiariser avec le Génie Civil, Électrique et Métallurgique. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec

**INGÉNIEUR MÉTALLURGIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Métallurgique ayant trois à cinq ans d'expérience.

Le candidat choisi recevra d'abord une formation spécifique sur la métallurgie et la transformation de l'aluminium; il agira par la suite comme conseiller auprès des dirigeants de nos divers départements de production et pourrait éventuellement être appelé à prendre un poste de commandement sur nos opérations.

C'est une occasion excellente pour un jeune ingénieur en métallurgie qui aime à relever des défis. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent,  
Cap-de-la-Madeleine, Québec.



(Photo Léon Savard)

MME LISE PAYETTE a donné une conférence devant les femmes chefs d'entreprises de Joliette. Cet organisme se réunissait samedi soir d'un souper alors que les dames du groupement ont remis un certain montant d'argent aux Jeunes musicales de Joliette. De gauche à droite le père Lindsay, des Jeunes musicales, Mme René Martin, présidente des femmes chefs d'entreprise, Mme Payette et M. Julien Raymond, le président des Jeunes musicales de Joliette.

## Un individu est appréhendé

### Tentative de vol à l'usine Firestone

par Pierre-A. CHAMPOUX  
JOLIETTE — Les policiers de la Sûreté municipale de Joliette

ont encore une fois fait un coup de maître. En effet, à la suite d'une tentative de vol qui aurait été perpétrée à l'usine Firestone

de Joliette un individu a été appréhendé et détenu par les policiers de Joliette.

Vendredi soir, à l'usine Firestone, les agents de police Bruno Fredette, Jacques Perreault et Yvon Piché se sont rendus pour visiter les lieux ayant été avérés qu'un vol pourrait y être commis. Les trois policiers voyant soudainement trois individus s'enfuir en courant, les ont poursuivis, dans l'usine pour finalement en appréhender un. Le lieutenant Maurice Beaudry et le caporal Marcel Valois se sont également rendus à l'usine.

Sous peu deux autres arrestations auront lieu et l'enquête se poursuit toujours en vue de retrouver les deux complices de cette tentative de vol.

Une enquête est par ailleurs ouverte pour connaître si avant des vols n'auraient pas été commis à l'usine présentement en grève et ce depuis un certain temps. Après l'inventaire les policiers seront en mesure de compléter leurs investigations et pourront poursuivre leur enquête. Dans le moment ils sont sur une bonne piste qui les conduira aux deux autres individus qui étaient dans l'usine avec celui qui a été arrêté.



par Michel ROCHON

- Gaby Dénomé, Claude Joubert, Michel Héto et Michel Beaubry se sont rendus cette semaine à la clinique de baseball donnée par la direction des Expos de Montréal. Cette clinique qui s'est avérée un succès a été très appréciée de nos Jolietains qui l'été prochain mettront à profit ce qu'ils ont appris.
- Dickie Moore, Marcel Bonin et Jean Rougeau ont garanti leur présence à la soirée organisée en l'honneur de Serge Roch. Cette fête aura lieu à l'aréna de Joliette le 7 décembre prochain.
- Julien Rainville et Claude Nadeau, les deux âmes dirigeantes de l'équipe de hockey Joliette-Martin sont inséparables. Ces deux gars-là en journée de congé, ils ne font que penser à leur équipe de hockey. Faut dire que les résultats sont là.
- Plus d'une vingtaine de skieurs de Joliette, ont chaussé les skis en fin de semaine. Dans la région aucun centre n'a encore ouvert ses portes.
- Il y aura encore des cours de ski pour les enfants qui seront donnés cette année tous les samedis. Ces cours sont rendus possibles grâce à l'école de ski L'igloo. Les personnes qui veulent enregistrer leurs enfants peuvent le faire à 756-4370.
- Nous n'entendons plus parler de la machine pour la fabrication de la glace que devait se procurer la ville de Joliette. Le projet aurait-il été remis aux oubliettes?
- N'oubliez pas d'assister comme à tous les lundis soir à l'aréna de Joliette, aux trois joutes de Ballon sur glace que présente la Ligue Régionale Lanaudière du Président Guy Chevrette.
- Le publiciste de la Ligue Laurentide André Latendresse, nous apprend de ne pas s'en faire avec l'aréna de Joliette. A l'aréna de l'Assomption jeudi soir on y gélait, comme il n'y a pas deux places au Québec. Notre aréna, savez-vous, peut-être qu'elle n'est pas si mauvaise que cela.

## La N.-E. veut imposer une taxe sur les gains de capital

● HALIFAX (PC) — Le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, M. T.J. McKeough a déclaré jeudi que cette province songeait à imposer une taxe sur les gains de capital, suivant en cela l'exemple d'Ottawa dont le projet a été divulgué dans un récent livre blanc sur la fiscalité.

## La loterie des oeuvres de charité?

● TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario procède actuellement à l'étude des moyens par lesquels des oeuvres de charité pourraient être autorisées à organiser des loteries, si la province décidait d'en admettre le principe à partir du 1er janvier 1970, a déclaré vendredi à la législature, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts.

## Déjà un accident de motoneige fait un blessé

SAINT-ZENON (P.A.C.) — Les policiers de la Sûreté du Québec du détachement de Saint-Michel-des-Saints ont en les premiers à se rendre sur les lieux d'un accident de motoneige cette saison. En effet dans la nuit de samedi à dimanche à 11 h du matin dimanche M. Jude Rocheleau du 494 Henri-Julien à Montréal s'est infligé des blessures alors qu'il circulait en motoneige. M. Rocheleau qui conduisait le moto glisseur s'est blessé quand la machine qui le véhiculait a heurté une butte de terre. A ce moment M. Rocheleau âgé de 19 ans a été projeté et son véhicule moteur est retombé sur lui.

Il a été transporté à l'hôpital de leur exploitation à la production laitière. Ces agriculteurs, avec 57,320 têtes laitières, ont mis sur le marché 414,290,182 litres de lait, soit l'équivalent de 77 pour cent de la quantité de lait nature que consomme annuellement le grand Montréal.

L'industrie de transformation a acheté de ce lait 229,184,697 litres aux prix moyens de \$4.75 le cent livres subside fédéral inclus pour un total de \$10,901,278. Le reste de la production soit \$185,105,485 livres a été écoulé sous forme de lait nature à un prix moyen de \$5.40 les cent livres pour un total de \$9,995,696.

La région de l'Assomption, également bien connue pour ses productions de tabac, comprend la circonscription de Berthier, l'Assomption, Montcalm, Terrebonne, Deux-Montagnes et La Vallée.

Des chiffres contenus dans ce rapport, il ressort qu'en 1963, 3,300 des 6,700 agriculteurs de ce territoire consacraient la majeure partie ou une grande partie

## Pour garder nos jeunes au Québec

# "Il faut créer 400,000 emplois"

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — M. Robert Bourassa candidat au leadership du parti Libéral du Québec était de passage à Joliette hier. Il a convoqué une conférence de nouvelles pour par la suite rencontrer les délégués des comités de Joliette, Montcalm et Berthier. M. Bourassa

Il a également dit qu'il considérait que c'était une tragédie de voir qu'il y a une foule de personnes qui quittent la province parce qu'il n'y a pas de travail pour la main d'oeuvre québécoise.

Parlant d'un changement de gouvernement M. Bourassa a

déclaré qu'il ne fallait pas seulement avoir de nouveaux visages, mais qu'il fallait aussi avoir des compétences. Soulignant le fait qu'au Québec dans le moment c'était un "fouilli" il a parié de l'éducation. Concernant ce ministère et pour répondre à une question, il a dit qu'il

serait temps que le ministre de l'éducation cesse de s'occuper de la coiffure et de ces voyages et qu'il songe à faire quelque chose. Il a ajouté qu'il fallait agir et agir vite en ce qui a trait à l'éducation au Québec.

Il a poursuivi en faisant re-

marquer que pour les occasions qu'il a eu, le député de Joliette à l'Assemblée Nationale, M. Pierre Roy n'avait pas fait beaucoup de choses. Il a dit que ce n'était rien d'extraordinaire ce qu'il avait pu réaliser ou obtenir.

Abordant la question de la

chefferie libérale le candidat et député de Mercier a dit qu'il voulait être libre comme chef du parti et comme chef du gouvernement. Il a dit qu'il n'avait pas fait de promesses de ministre à personne parce qu'il voulait être libre et n'avoir aucun lien avec personne concernant certaines promesses.

## La Sûreté municipale fait enquête

### Deux vols perpétrés pendant le week end

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Deux vols ont été perpétrés au cours du week-end à Joliette. Comme le temps des fêtes s'en vient à grand pas on dirait que les voleurs, eux aussi, ont besoin d'argent. Les policiers de la Sûreté municipale de la ville de Joliette ont dû ouvrir des enquêtes concernant deux vols qui ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

Dans une maison privée

Un premier méfait a été constaté vers 3 heures dimanche matin à la demeure de M. Lucien Desmarais située au 324 de la rue Le Prohon à Joliette. Le ou les voleurs se seraient enfuis avec une somme en argent d'environ \$75, 3 caméras de valeur et un téléviseur couleur. Probablement à cause de certaines difficultés qu'ils ont dû

avoir à transporter le téléviseur couleur, les voleurs l'ont abandonné sur la rue Lavallière à Joliette.

C'est l'agent Guy Rondeau qui mène l'enquête.

Au salon "Elle"

Un autre vol a été commis au salon de coiffure "Elle" situé au 761 de la rue Notre-Dame à Joliette. Le propriétaire de l'établissement M. Claude Provost a constaté que des visiteurs étaient venus chez lui dans un bureau et à son salon de coiffure pour dames. En plus les malfaiteurs ont visité aussi le salon de coiffure pour hommes qui appartenait anciennement à M. Provost appartenant maintenant à M. André Trudel. Au salon "Lui" situé au 763 de la rue Notre-Dame, soit juste à côté du salon "Elle", les vo-

leurs n'ont rien pris. Au salon de coiffures pour dames ils se sont enfuis avec l'argent qu'il y avait dans le tiroir caisse, soit environ \$40, et avec un coffret qui contenait une somme d'environ \$60.

Les agents de police Pierre-Yves Tremblay et Claude Guilbeault se sont rendus sur les lieux pour faire enquête dans cette affaire de vol. Une autre enquête a été amorcée et il semble que les policiers et les enquêteurs de la Sûreté municipale de Joliette soient présentement sur une bonne piste qui pourrait leur mener à découvrir les ou l'auteur de ces méfaits.

## Une chaude séance du conseil ce soir

JOLIETTE (P.A.C.) — Une chaude séance du conseil est prévue pour ce soir. En effet pour la troisième fois, en l'espace d'une semaine, le conseil municipal tentera de se réunir à l'hôtel de ville ce soir. Les fortes sensations sont à prévoir puisqu'il semble que c'est à cette réunion que le conseiller Donald Malo doit préciser sa pensée concernant les accusations qu'il aurait portées la semaine dernière contre certains de ses collègues. M. Malo les accuserait d'avoir fait des pressions auprès de l'évaluateur municipal en vue de "souffler" le montant de l'évaluation de toutes les propriétés de la ville.

M. Malo est poursuivi judiciairement par huit de ses semblables, conseillers à Joliette. Ces derniers réclament des dommages-intérêts au montant de cinq cents dollars chacun. Si lundi soir, M. Malo refuse de préciser ou de commenter ses accusations, le montant des réclamations de chacun des huit représentants de la population jolietaine demandera sera alors neuf cents dollars.

## Marielle Archambault décédée d'une crise cardiaque

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Dans une entrevue avec les parents de Marielle Archambault, décédée à Montréal le mercredi 26 novembre dernier, Mme Ange-Albert Archambault a souligné que sa fille était morte d'une crise cardiaque. Les parents de Marielle nous ont dit exactement ce qui est survenu.

Le 26 novembre, la propriétaire de la maison privée où Marielle demeurait à Montréal, au 3680 de l'avenue Ontario Ouest, non pas de la rue Ontario, a découvert la jeune fille, sans vie, couchée sur un fauteuil dans sa chambre. Les policiers avisés de la triste découverte se sont rendus sur les lieux.

Selon les premières constatations du médecin légiste, la jeune Marielle serait décédée d'une crise du coeur. Un individu aurait pénétré chez elle pour voler et de peur la jeune fille aurait succombé à une crise cardiaque.

A partir de l'information que les parents ont obtenu, leur enfant serait décédée d'une crise du coeur suite à l'agression d'un individu qui aurait pénétré chez elle pour voler. Toutefois aucun rapport officiel n'a été obtenu par les parents de Marielle.

Les funérailles de Marielle Archambault âgée de 20 ans auront lieu aujourd'hui à 14h.30 en la Cathédrale de Joliette. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Landreville située sur la rue Saint-Louis à Joliette.

## Baucoup d'accidents mineurs

JOLIETTE (P.A.C.) — Les policiers de la Sûreté du Québec des détachements de Joliette Berthierville et des autres postes de la région ont eu à signaler plusieurs accidents d'ordre mineur. Juste à Joliette les agents de police de la province ont dû répondre à une vingtaine

de détachement de Saint-Michel-des-Saints s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage et porter secours au blessé.

de leurs exploitations à la production laitière. Ces agriculteurs, avec 57,320 têtes laitières, ont mis sur le marché 414,290,182 litres de lait, soit l'équivalent de 77 pour cent de la quantité de lait nature que consomme annuellement le grand Montréal.

L'industrie de transformation a acheté de ce lait 229,184,697 litres aux prix moyens de \$4.75 le cent livres subside fédéral inclus pour un total de \$10,901,278. Le reste de la production soit \$185,105,485 livres a été écoulé sous forme de lait nature à un prix moyen de \$5.40 les cent livres pour un total de \$9,995,696.

La région de l'Assomption, également bien connue pour ses productions de tabac, comprend la circonscription de Berthier, l'Assomption, Montcalm, Terrebonne, Deux-Montagnes et La Vallée.

Des chiffres contenus dans ce rapport, il ressort qu'en 1963, 3,300 des 6,700 agriculteurs de ce territoire consacraient la majeure partie ou une grande partie

## En furetant dans Joliette

● Pendant ce temps le candidat du PQ pour Joliette, Me J. Bernard Landry, parlait et discutait avec d'autres amis. M. Landry avait assisté lui aussi à la conférence de Mme Lise Payette, mais il ne semblait pas troublé par ces paroles de Mme Payette.

● Le ski c'est pour bientôt. Michel Rochon en sait quelque chose. Et parlant des journalistes, Gilles Loyer, Gilles Monette, Claude Bergeron, Pierre-A. Champoux et même le doyen des journalistes de Joliette feraient du ski. Le ski c'est vraiment puissant pour occuper tant de journalistes.



(Photo Léon Savard)

BON ANNIVERSAIRE, MES VOEUX LES PLUS SINCERES... telle est la chanson qu'on a chantée à M. Grégoire Perreault de Joliette. En effet M. Perreault célébrait son anniversaire de naissance samedi soir. Ses amis étaient heureux de lui offrir des voeux et le restaurant Kamba a donné un joli petit gâteau de fête à M. Perreault. Ce gâteau en a fait veiller beaucoup puisque plusieurs voulaient en profiter pour demeurer en compagnie du fête.

● Mlle Joceline Juneau fera elle aussi du ski cette prochaine saison. En effet, vendredi soir dernier, elle achetait l'équipement nécessaire chez Michel Rochon sport. Une autre charmante jeune fille du Conseil économique régional Lanaudière qui sera près de nous. Il faudrait peut-être maintenant décider les deux autres secrétaires de ce bureau, Mlle Bérenice Daigle et aussi la jolie Céline Fredette à pratiquer ce sport.

● Joceline fera du ski avec M. Jacques Paliquin. Il faudra probablement qu'il change d'auto parce qu'il y aura trop de ski. Lui, son épouse, ses deux enfants et Joceline ça fait pas mal de skis pour une petite Volkswagen à toit profilé.

## Les loisirs à Joliette

### Bibliothèque adultes

9.00 à 12.00 a.m.  
1.00 à 6.00 p.m.  
La bibliothèque pour enfants est fermée le lundi toute la journée.

### Centre civique de Joliette

7.30 p.m. Cours de karaté. Professeur: M. P. Lambert.

### Piscine du CEGEP de Joliette

7.00 p.m. Cours de natation pour adultes. Admission \$2.00.  
8.00 p.m. Bain public. Admission \$0.35.

### Centre de loisirs du CEGEP de Joliette

7.30 p.m. Cours de danse par Gisèle et Yves.  
7.30 p.m. Cours de Judo... par Louis Blanc.  
7.00 p.m. Cours de Karaté... par Gilles Beaulieu.

### Aréna de Joliette

10.30 a.m. Ecole Mgr Papineau.  
2.00 p.m. Ecole Marguerite-Bourgeois.  
3.00 p.m. Ecole St-Jean-Baptiste.  
4.00 p.m. Pratique du Ste-Thérèse Moustique.  
5.00 p.m. St-Jean-Baptiste vs Angles Moustique.  
6.00 p.m. Cathédrale vs Ecole Anglaise Pee-Wee.  
7.00 p.m. Ste-Thérèse vs St-Pierre Bantam.  
8.00 p.m. St-Pierre vs N. D. Prairies Midjet.  
9.00 p.m. Satellites des Iles vs Cardinaux de St-Louis.  
10.00 p.m. Loisirs Christ-Roi vs Clinique Auto Générux.  
11.00 p.m. Pionniers de Rawdon vs Brasserie Baby.



(Photo Léon Savard)

Madame Frank Sofia, de Joliette a donné une démonstration de service et préparation des boissons vendredi soir, au club de golf de Joliette, alors que 16 élèves adultes reçoivent leur diplôme de service de boisson. Le juge Claude-Edouard Héto, président de la Commission scolaire régionale Lanaudière, assistait à cette réunion. Ces cours aux adultes sont donnés à Joliette par la régionale. Ils comprennent l'éthique professionnelle de la fabrication des liqueurs alcooliques et des vins ainsi que leur mélange et leur contrôle. Le cours complet a une durée de 240 heures d'apprentissage et de notions explicatives. Il a duré 8 semaines à raison de 3 jours par semaine. Le prochain cours devrait débuter en janvier 1970.

● Il est question que M. Gilles Varin soit candidat... au poste de président du club Richelieu. Il devrait remplacer M. Jean-Charles Perreault qui occupe présentement ce poste. Toutefois, ce n'est qu'une rumeur. Oui, encore une simple rumeur le concernant.

● M. François Thibodeau, inspecteur des chantiers de construction, est un type vraiment courageux et qui ne doit pas voir venir l'hiver d'un bon oeil. Ses fonctions l'obligent à voyager quotidiennement à l'extérieur de la ville. L'hiver passé, avec les nombreuses tempêtes, ce n'était pas un cadeau. Souhaitons que cette année, le temps sera meilleur.

Au caucus de Sherbrooke, Bertrand ne retire rien

# Bécancour profiterait bientôt d'un projet industriel d'envergure

par Claude HEROUX  
Envoyé spécial du Nouvelliste

SHERBROOKE — Un projet industriel d'envergure se dessine pour Bécancour et son aboutissement ne devrait pas tarder. Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a effleuré le sujet en septembre dernier lors d'un discours prononcé au club Renaissance, à Montréal, et il semble bien que l'heureuse nouvelle sera annoncée au début de 1970 s'il faut en croire certains ministériels de la région qui préfèrent laisser leur chef en informer la population.

M. Bertrand n'a pas directement effleuré le sujet à l'issue du caucus unioniste de samedi à Sherbrooke mais il a parlé de certains économistes dont un est candidat à la chéferie du parti libéral provincial. Comme on le sait, M. Robert Bourassa, économiste et député de Mer-

cière à l'Assemblée nationale, a déclaré à plusieurs reprises dans la région du Coeur du Québec, qu'il était inconcevable que le parc industriel de Bécancour offrant plus de 4,500 pieds sur le fleuve Saint-Laurent n'accueille pas plus d'industries. Dans sa campagne pour obtenir la direction du parti libéral, M. Bourassa a promis de faire quelque chose pour Bécancour.

### Pas de formule magique

M. Bertrand ne voit pas de formule magique dans les propos des économistes du style Bourassa mais un député unioniste du Coeur du Québec, également membre du conseil des ministres, a déclaré que M. Bourassa n'apprenait rien aux membres du parti de l'Union

nationale qui sont également conscients des avantages que présente le site industriel de Bécancour et qui le démontreront dans un avenir rapproché.

Le premier ministre a également souligné que si on voulait établir une véritable politique de sécurité sociale dans la Belle Province, le Québec devait avoir en main les instruments nécessaires soulignant que cette question sera débattue lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

### Milleur climat

Le député de Missisquoi n'a pas hésité à dire qu'il fallait créer un meilleur climat de confiance si on voulait attirer des investissements au Québec.

Dans son optique, l'établissement de maisons du Québec aux États-Unis, en Europe et dans d'autres parties du globe, fera mieux connaître la province et attirera des investissements importants.

### Toujours en marche

M. Bertrand a dit qu'il ne retirait pas les paroles prononcées en septembre dernier à Montréal au sujet d'un projet industriel à Bécancour. Mais le premier ministre s'est refusé à tout autre commentaire se contentant de dire qu'il ne trouvait pas de formule magique dans les propos de certains économistes dont l'un se présente à la succession de M. Jean Lesage à la direction du parti libéral provincial.

## Le bill des chiros sera finalement déposé

SHERBROOKE (CH) — Après des années et des années d'attente pour ce corps de professionnels et une bonne partie de la population du Québec, le Bill des chiropraticiens sera finalement déposé en première lecture à la présente session de l'Assemblée nationale. Le Dr Roger Goyette, présent au caucus de l'Union nationale, samedi

à Sherbrooke, en a obtenu l'assurance avec la promesse que le bill serait déposé dès la présente session qui prendra fin avec le milieu de décembre et sera étudié lors de la session subséquente.

Commentant cette nouvelle, le Dr Goyette a souligné que le gouvernement provincial verra à former une commission qui s'occupera de la réglementation du futur ordre des chiropraticiens. Selon les renseignements qui nous ont été fournis sur le bill devant être déposé au cours des prochains jours, ne deviendra pas chiropraticien qui veut. La profession sera soumise à

des normes académiques et il faudrait à tout aspirant un cours de quatre ans à raison de neuf mois annuellement soit trente-six mois dans un collège accrédité. Il s'agit d'environ 4,300 à 4,800 heures d'études. Les futurs chiros devront se soumettre à une période d'internat dans un collège accrédité, le candidat devra posséder une formation académique exigée dans les autres professions médicales comme l'art dentaire ou la médecine.

Le gouvernement québécois acceptera-t-il tous les chiropraticiens pratiquant actuellement. Il semble que la réponse à cette question soit négative du fait que certains membres de la profession possèdent une formation inadéquate, facteur considéré par le juge Gérard Lacroix, président de la commission du même nom qui a été chargé d'étudier les activités des chiros.

## Assemblée annuelle des journalistes

### Les droits professionnels sont battus en brèche

(M. Gilles Gariépy)

TROIS-RIVIÈRES — L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a décidé d'adhérer à la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec. La décision a été prise, samedi, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'est déroulée au Centre culturel de Trois-Rivières, en présence de près d'une quarantaine de journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

Avant que la résolution de joindre les rangs de la Fédération ne soit adoptée, M. Gilles Gariépy, président provincial, a brossé un tableau réaliste de la situation de la liberté de la presse et des droits professionnels qui sont battus en brèche depuis les derniers six mois. Il a rappelé que des journalistes sont appréhendés régulièrement lorsqu'ils couvrent des manifestations, que des enquêtes sont souvent effectuées et qu'ils sont assignés comme témoins dans des procès.

M. Gariépy a manifesté son étonnement que des journalistes doivent témoigner alors que des paroles attribuées à quelqu'un ont été entendues par des centaines de personnes. Il a dit que des représentants de l'organisme qu'il dirige avaient rencontré le ministre de la Justice, M. Rémi Paul et exprimé le souhait que la situation soit corrigée.

L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a ensuite procédé aux élections annuelles. M. Jacques Laberge, journaliste au Nouvelliste, a été réélu à la présidence pour un deuxième mandat, par acclamation. Les trois vice-présidents sont MM. Marcel Pelletier de CHLN, qui a triomphé de son confrère Magloire Gagnon, Jacques Voyer de CKTM-TV, qui a également triomphé d'un confrère de travail, M. André Waters et M. André Chamberland, de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a été élu comme porte-parole de la presse étudiante.

M. Jacques Gingras, de CKTM-TV, a été réélu par acclamation au poste de trésorier, tandis que M. Jean-Guy Allard, de CTR a été élu au poste de secrétaire l'emportant sur M. André Dionne. Par ailleurs, M. Fernand Gagnon a été élu par acclamation aux relations publiques. Mme Claire-G. Roy (Mamie), a été élue à l'unanimité présidente d'honneur de l'Association. Consoeurs et confrères ont voulu ainsi souligner entre autres d'éclatante façon, les concours précieux et l'appui constant qu'elle a toujours accordé et accordé toujours à l'émancipation de la femme et aussi à la littérature et à la philosophie.

## Faits et méfaits

### Vandalisme

● Trois causes ont été entendues samedi matin en cour des Sessions de la Paix à Trois-Rivières par son honneur le juge Léon Girard. Le jeune Denis Pages, qui avait plaidé coupable à une accusation de vandalisme commis au Cap-de-la-Madeleine dernièrement alors qu'il avait brisé des vitres pour une valeur de \$85.33, a vu sa sentence ajournée au six décembre. En effet, jugeant que la véritable sentence qu'on doit rendre dans ce cas est de trouver au jeune une véritable famille, le juge Girard a précisé que le Centre de Service Social fait actuellement des démarches dans ce but et qu'il fallait attendre ces résultats avant de prononcer toute autre sentence.

### Vol d'une automobile

● Un autre individu dans la vingtaine a comparu pour répondre d'une tentative de vol d'une automobile. Parce que l'accusé possédait depuis un certain temps un emploi stable à Ottawa, le juge Girard a décidé de surseoir à la sentence. Le jeune homme devra cependant garder la paix pendant deux ans et conserver sa position actuelle.

### Du ski aquatique à la Cour

● Une autre sentence a été suspendue sur engagement de garder la paix pour deux ans. C'est en effet ce qu'a décidé le juge contre un jeune homme qui était accusé d'avoir remorqué un skieur aquatique alors qu'il était seul à bord d'un yacht enfrenant ainsi la loi. L'avocat de la défense a expliqué que cette loi n'avait été ajoutée au code criminel qu'en 1960 et que la plupart des gens l'ignorent, tout comme lui-même, comment donc le jeune accusé qui se d'stine au droit et à qui la condamnation pourrait valoir un refus d'acceptation au barreau, devrait-il être puni pour une petite offense technique qui n'a d'ailleurs pas occasionné d'accident.

## Cinq blessés au Cap

Cap-de-la-Madeleine (A.C.) — Cinq blessés et \$1200 de dommages. Tel est le bilan d'un accident survenu à 6 h. 50, samedi soir au coin de la rue Thibault et de la rue Berlinguet, au Cap-de-la-Madeleine. Cependant les personnes blessées se sont rendues par leurs propres moyens à l'hôpital pour subir des examens seulement, ne souffrant pas de blessures graves.

Les blessés sont Mme Gilles Giroux, épouse du premier conducteur, du 678 Berlinguet au Cap, qui était au volant d'une Chevrolet 62; M. Marcel Laflamme, second conducteur, domicilié au 4677 Saint-Hubert à Montréal, conduisant une Ford '68; Mlle Diane Gagné de Versailles, à Saint-François de Laval, à Montréal; Mlle Lise Laflamme, du 5194 Rivard, à Montréal également; et Mlle Ginette Côté, du 452 première rue, au Cap-de-la-Madeleine.

C'est le constable Desbiens du Cap, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident pour effectuer les constatations d'usage.

Un frère et un constable se rencontrent  
TROIS-RIVIÈRES (A.C.) — Un révérend frère et un constable du poste numéro deux à Trois-Rivières ont été impliqués dans un accident samedi matin à 10h. 45, à l'angle des rues Séverin Ameau et Boulevard des Recollets à Trois-Rivières.

Il s'agit du frère Léon Robichaud, étudiant, domicilié au 7465, boulevard Parent, à Trois-Rivières, qui était au volant d'une Renault 68, et du constable Claude Garvin, du 10290, boulevard des Forges, également de Trois-Rivières. M. Garvin conduisait une Valiant 1969. Les dommages s'élevaient à environ \$300.00 et personne n'a été blessé.

Prescriptions  
**PHARMACIE HOUDE**  
CLAUDE HOUDE  
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.  
OUVERT  
365  
JOURS  
PAR ANNÉE  
CENTRE D'ACHATS  
DE TROIS-RIVIÈRES  
OUEST  
TEL.:  
375-9686

**INGÉNIEUR MÉCANIQUE**  
Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Mécanique ayant trois à cinq ans d'expérience dans le secteur industriel.  
Le candidat choisi occupera les fonctions d'INGÉNIEUR DES PROJETS. Il devra se familiariser avec le Génie Civil, Électrique et Métallurgique. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.  
Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:  
Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec

**INGÉNIEUR MÉTALLURGIQUE**  
Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Métallurgique ayant trois à cinq ans d'expérience.  
Le candidat choisi recevra d'abord une formation spécifique sur la métallurgie et la transformation de l'aluminium; il agira par la suite comme conseiller auprès des dirigeants de nos divers départements de production et pourrait éventuellement être appelé à prendre un poste de commande sur nos opérations.  
C'est une occasion excellente pour un jeune ingénieur en métallurgie qui aime à relever des défis. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.  
Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:  
Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent,  
Cap-de-la-Madeleine, Québec.

PRIX RÉGULIERS  
1 HABIT  
\$ 1 25  
1 ROBE (unie)  
\$ 1 25  
**Pichette**  
NETTOYEUR  
TEINTURIER  
376-3758  
400 RUE HERTZ  
Nous allons chercher  
et livrons rapidement.

A COMPTER DE:  
**MARDI le 2 déc.**  
LA SALLE A MANGER  
ET LE PIANO BAR  
DU 15e  
OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.  
TOUS LES JOURS

**WOMERS**  
IN-SINK ERATOR®  
BROYEUR  
A DÉCHETS  
à compter  
de \$59.95  
chez  
**L. Villemure**  
Plomberie-Chauffage  
527, St-Paul, Trois-Rivières  
376-3393

DU  
NOUVEAU  
CHEZ  
**Esso**  
Voir page sportive

**EXAMEN DE LA VUE**  
Pour rendez-vous, Tel.: 375-3871 — 375-2944  
**Dr Lanouette et Morin**  
Optométristes  
110A, Des Forges (Édifice Reimann) Trois-Rivières  
**VERRES DE CONTACT**

**Fournures**  
— QUALITÉ  
— SATISFACTION ABSOLUE  
— PRIX COMPÉTITIFS  
LE PRESTIGE...  
**J. Alb. Durand**  
Fournures  
1460, Notre-Dame T.-R. Tel.: 374-5364

**Les pompiers réveillent un homme qui risquait d'être asphyxié dans son domicile en flammes**  
par Robert LEBEUF  
TROIS-RIVIÈRES — Un homme qui ronflait paisiblement dans sa chambre, même si son domicile était en flammes et rempli d'une épaisse fumée et qu'il était rudement secoué par les pompiers, vers minuit et 15, vendredi soir, a eu le réflexe de se précipiter dehors en sous-vestements lorsqu'il s'est enfin éveillé.  
Il a fallu que les pompiers, sous la direction du lieutenant Martineau, secouent M. Gaétan Pelletier, 443 rue Ste-Océlie, et le tirent, durant plusieurs minutes, par les mains et par les pieds, afin de le réveiller alors qu'il risquait d'être asphyxié. Les pompiers avaient été mandés par des voisins qui avaient senti la fumée.  
M. Pelletier s'était couché pour quelques minutes, après avoir mis sur le poêle un chaudron pour la préparation d'un mets. Mais, il devait s'endormir profondément alors que le poêle, placé tout près du mur, chauffait de plus en plus et que le feu prenait bientôt dans le mur.  
C'est encore un voisin qui est venu déverrouiller la porte du domicile de M. Pelletier afin de permettre aux pompiers d'y pénétrer et qui se seraient trouvés dans l'obligation d'enfoncer la porte si personne n'eût pu le déverrouiller.  
Les huit pompiers, sous la direction du lieutenant Martineau, eurent vite fait d'éteindre le feu qui rongeaient déjà un mur, empêchant un grave incendie. Ils ont

**Dalfer's**  
Commençant demain  
9 h. 30 a.m.  
**GRATIS**  
Un paquet de 3 rouleaux d'emballage de Noël lorsque vous échangez votre chèque semestriel d'allocation familiale.  
POUPÉES "FRÈRES" et "SOEUR" Jolies poupées avec cheveux enracinés.  
ch. **88¢**  
CHARGEX  
VISITEZ NOTRE DÉPARTEMENT DE JOUETS AU SOUS-SOL

**MANTEAUX**  
3/4  
En suédoise pour dames. Capuchon à même et 2 poches appliquées. Entièrement doublées pour plus de chaleur. Choix de couleurs: chamois, teal, rouge, vert, noir, etc. Gr.: 8-18. Rég.: \$25 pour \$4.77.  
EPARGNES INCOMPARABLES  
Rég.: \$25  
qui c'est incroyable **4.77**  
UNE AUTRE VALEUR FANTASTIQUE!  
**PANTALONS** pour dames  
Pantalons 100% tricot acrylique, avec large taille élastique dans les plus nouveaux styles à jambes évasées. Choix de teintes les plus en vogue. Gr. 8-13. Rég.: \$14 pour \$2.88.  
Merchandise provenant d'une fermeture de manufacture.  
**2.88**

**Il retrouve sa voiture mais avec \$300 de moins**  
Un vol a rapporté environ trois cents dollars à son auteur samedi matin vers minuit et quinze alors que M. Roger Lemire, du 877 Saint-Roch, à Trois-Rivières rapportait la disparition de son auto. Lorsque le véhicule fut retrouvé, quelques minutes plus tard, sur le boulevard Parent, par le sergent W. Projean et le constable Jacques Dumont, et rendu à son propriétaire, on constata qu'il y manquait plusieurs échantillons d'objets de chasse et pêche pour une valeur de \$300. L'enquête se poursuit en vue de retrouver le coupable.  
**INGÉNIEUR MÉCANIQUE**  
Notre entreprise, qui compte 1,000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Mécanique ayant trois à cinq ans d'expérience dans le secteur industriel.  
Le candidat choisi occupera les fonctions d'INGÉNIEUR DES PROJETS. Il devra se familiariser avec le Génie Civil, Électrique et Métallurgique. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.  
Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:  
Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec

1500, Notre-Dame Trois-Rivières

**CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.**

Produit avec neige légère commencent de nuit. D'usage, généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales. Frais. Vents de l'est à 13 milles de vent du nord à 20 milles, cette nuit. Minimum 20. Maximum 25. Aperçu pour mardi: Ensoleillé et frais.

Le meilleur bois - 374-6221 - Le meilleur service

# LE NOUVELLISTE

50e année, No 28 Edition Sorel, lundi 1er décembre 1969 Dix cents

**ROBES Vanité**

111, DES FORGES INDUS RIVIERES 374-55

## Par la voie du Richelieu

- SOREL (L.B.) — Le service des examens de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation procède présentement à l'inscription des élèves du cours régulier aux examens de juin 1970. Cette inscription est déjà commencée dans les écoles qui comptent des élèves au niveau de 11e année ou de secondaire V. Ce sont: l'école secondaire Fernand-Lefebvre, l'école secondaire Didace-Pelletier, l'école de formation professionnelle, l'école de métiers et l'école commerciale Ménard. Les étudiants (es) qui ne fréquentent pas ces écoles et qui désirent s'inscrire aux examens de juin 1970 pourront le faire en s'adressant à Mme Réjeanne Leduc, à l'école secondaire Didace-Pelletier, 95 chemin Sainte-Anne, Sorel, entre 9h. et 16h., du lundi au vendredi, jusqu'au 15 décembre.
- Dans le cadre de ses activités culturelles, le Service des loisirs et des parcs de Tracy aura le plaisir de présenter une exposition de la Galerie Nationale du Canada. Cette exposition comprend des peintures contemporaines canadiennes. Ces œuvres seront exposées au Centre culturel de Tracy du 1er au 30 décembre. Les principales caractéristiques des œuvres sont mises en lumière et expliquées de façon à faire comprendre les complexités de l'art moderne.
- Un homme de Saint-Guillemme, comté Yamaska, M. Denis Vallée a été blessé vendredi avant-midi, alors qu'il travaillait à l'installation de tuyaux d'aqueduc dans les rues de cette municipalité. M. Denis Vallée, un employé municipal du village de St-Guillemme, serait tombé de son tracteur, à l'occasion d'une manœuvre. Il a été transporté par l'ambulance Ponton à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville.



UN COURS DE FORMATION professionnelle des surveillants a été donné au Centre Culturel de Tracy, avec la collaboration des industries de la région. De gauche à droite MM. Fernand Trattier de Dosco Steel, Raymond Carbonneau du Centre de l'Organisation scientifique de l'entreprise (C.O.S.E.), Michel Crêteau de l'éducation permanente, Guy Peloquin de Crucible Steel du Canada, Adrien Gauthier de la Canadian Celanese-Chemcell, Ernst Fischer de Tioxide du Canada, Pierre Guilbault du Centre de la main d'œuvre, Jacques Brodeur de Dosco Steel et Jean-Benoit Paulin de Henri-Valières Inc.

## Au Centre culturel

### Un cours de formation professionnelle des surveillants donné à Tracy

TRACY (L.B.) — Le Centre d'organisation scientifique de l'entreprise (C.O.S.E.) organisait le cours de CFP 1, cours de formation professionnelle des surveillants durant les deux semaines du 3 au 7 novembre et du 17 au 21 novembre au Centre culturel de Tracy. Ce cours, animé par M. Raymond Carbonneau, B. Péd. M. Sc., commerciale, avait pour but d'augmenter le niveau de productivité des industries. Les facteurs qui étaient considérés comme essentiels dans l'augmentation de cette productivité, étaient inculqués et enseignés à l'aide des nouvelles méthodes pédagogiques centrées sur l'animation. Le programme du cours

orienté sur la prise de décision, donnait les nouvelles techniques et les outils essentiels à tous, dirigeants et cadres d'entreprise tels que: le travail en groupe, la motivation, les communications, l'art d'écouter, le "leadership", la résistance aux changements, l'entraînement du personnel, la structure de l'entreprise et la fonction de gestion. Le Centre de la main-d'œuvre du Canada ainsi que les dirigeants de l'éducation permanente des adultes ont participé à la réalisation de ce cours et ont collaboré les compagnies suivantes: Crucible Steel du Canada, Canadian Celanese (Chemcell), Dosco Steel Co., Tioxide du Canada, Henri Valières Inc.

## Rapport de la direction des écoles

### L'enseignement professionnel pourrait être considéré sous deux plans définis

SOREL (L.B.) — Le rapport mensuel de la direction générale des écoles à la Commission scolaire régionale Carignan souligne que "la réussite de l'intégration des secteurs professionnels à l'intérieur d'une école polyvalente repose sur la valeur de l'exploration professionnelle dispensée dans cette école". Il ajoute que, pour réaliser ce projet, on a regroupé les techniques professionnelles en familles de techniques, suivant la procédure utilisée par le ministère de l'Éducation. On a rassemblé un groupe de professeurs et déterminé la distribution, garçons et filles, à l'intérieur des familles de techniques. Ce qui a donné le schéma général suivant: techniques de l'alimentation, des arts, de l'imprimerie, du dessin, du commerce, de la construction, de la mécanique, de l'hydrothermique, du textile, de l'électrotechnique et des services personnels, familiaux et hospitaliers. La direction générale des écoles s'efforce actuellement à définir ce que sera l'enseignement professionnel en septembre 1970 et en septembre 1971, alors que nous aurons des élèves en cinquième année. Le rapport mentionne que le conseiller pédagogique en organisation de l'enseignement professionnel, M. Marc Bédard, travaille actuellement aux trois plans suivants: les élèves que les écoles recevront, les ateliers et leurs équipements et les problèmes d'ordre pédagogique. Il dit notamment: "On doit prévoir un assez fort groupe d'élèves en troisième année, professionnel court, soit une centaine d'élèves. L'exploration technique devrait amener la venue de cent cinquante élèves en quatrième année, professionnel long. Les métiers intensifs ou récupération devraient permettre l'organisation de cours pour deux cents élèves. À l'équipe-

## Au domaine du scoutisme dans le diocèse

### Nécessité d'une plus grande collaboration des parents

SOREL (L.B.) — Le commissaire diocésain des scouts de la Fédération de Saint-Hyacinthe, M. Ronald Dudemaine, de Tracy, a fait part au nouveau conseil d'administration du programme qu'il préconise pour l'année qui commence et appuie fortement sur la nécessité d'une plus grande collaboration des parents. M. Dudemaine a fait part de ses projets lors de la première assemblée du nouveau conseil d'administration de la Fédération des scouts du diocèse de Saint-Hyacinthe, au commissariat diocésain. Il faudra stimuler les comités existants et les exhorter à prendre conscience des directives des administrateurs pour le plus grand bien du mouvement dans le diocèse, a précisé M. Dudemaine. Il a assuré l'assemblée que s'il existe une lacune dans ce domaine, il ne s'agit pas de mauvaise foi de la part des uns ou des autres, mais plutôt des manques d'information et aussi de communication. Pour améliorer cette situation, il propose que chaque secteur organise une soirée d'information à une date de leur choix et que l'équipe

d'animation diocésaine répondra à une telle invitation, d'assister et d'aider à solutionner toute question aux problèmes pouvant être soulevés. De plus, et toujours pour améliorer la situation existante, le "Scout Exchange", revue du commissariat diocésain, doublera ses publications et dirigera ses efforts vers l'information des parents. Cette publication sera envoyée à tous les parents dont les noms sont fournis au secrétariat par les comités de parents. Après avoir souligné le succès sans précédent de la semaine scout 1969, le commissaire diocésain encourage les membres à participer dès maintenant à l'organisation de la semaine scout qui se tiendra du 15 au 22 février 1970 et qu'à cet effet, un comité d'organisation est déjà formé au sein de l'équipe d'animation dans le but d'établir un programme qui dépassera même les efforts de l'an dernier. A cette réunion présidée par M. Fernand Blais, de Saint-Hyacinthe, le commissaire diocésain a présenté les commissaires adjoints dans chacune des branches, soit M. Bernard Daigneault, à la branche pionnier, M. Normand Lapierre, à la branche éclaireur et M. Claude Beauchamp, à la branche louveteau.

## Dans la ville de Tracy

### Trois membres du conseil terminent leur mandat

TRACY (L.B.) — Tout comme à Sorel et à Saint-Joseph de Sorel, certains membres du conseil municipal de la ville de Tracy terminent leur mandat cette année. Il y a d'abord le maire, M. Arthur Pontbriand, qui a été élu en mars 1968, pour compléter le mandat de M. Laurier R. Ménard, démissionnaire. Aux postes de conseillers, MM. Roland Seguin et Germain Laprade, viennent en nomination en janvier prochain. Ils représentent le quartier Richelieu. Aucun des membres sortant de charge n'a encore annoncé son intention de demander un renouvellement de mandat. Par ailleurs, il est question de candidatures possibles aux deux postes de conseillers. Les conseillers sortants, il semble bien, verront leur siège contesté. Soulignons que l'appel nominal à Tracy, aura lieu lundi, le 26 janvier prochain.

## Au Service des loisirs de Tracy

### Des trophées remis à une trentaine d'équipes lors du "Mérite Sportif"

TRACY (L.B.) — Le sixième "Mérite Sportif", organisé par le Service des loisirs et des parcs de Tracy, s'est déroulé ces jours derniers à la piscine municipale de Sorel en présence de plusieurs invités d'honneur, dont le maire, M. Ernest Pontbriand et de nombreux parents. A cette occasion, plus de trente équipes ont reçu des trophées de champions en plus des trophées individuels pour les meilleurs compteurs et les joueurs les plus utiles à leur équipe. Le Service des loisirs et des parcs de Tracy avait le plaisir de compter parmi ses invités, M. Maurice Martel, député de Richelieu, M. Arthur Pontbriand, maire de Tracy, les conseillers municipaux, M. Jean-Pierre Roy, commentateur sportif des Expos de Montréal, les représentants de la Commission scolaire, les chefs de service de la ville de Tracy ainsi que les directeurs des écoles. Tous les jeunes présents ont reçu un écusson souvenir pour la saison sportive 1969. Le Service des Loisirs et des parcs de Tracy se dit satisfait de cette journée et se propose pour l'an prochain un "mérite sportif" encore plus intéressant.

## Trois membres de l'Association et le député présents au congrès UN

SOREL (L.B.) — Trois membres de l'Association de l'Union nationale du comté de Richelieu, de même que le député du comté, M. Maurice Martel, ont participé samedi à la réunion du conseil national du parti, qui s'est déroulée à Sherbrooke. Les délégués sorelois étaient M. Raymond Protoux, président de l'exécutif de l'Association du comté; Mme René Bibeau, présidente de la section féminine et M. Mario Gadbois, membre de la section des jeunes. Cette réunion du conseil national avait été convoquée par le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec. On devait procéder à l'élection des membres du bureau national et à des discussions sur l'organisation des assises en vue de la préparation du programme électoral de l'Union nationale.

## Deux réalisations d'envergure à l'enseignement de la mathématique

SOREL (L.B.) — Le responsable de l'enseignement de la mathématique dans les écoles élémentaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Mario Gadbois, visite actuellement les classes de première à septième années. Il a déjà rencontré les enseignants par degrés. Ces visites ont pour but d'aider les instituteurs et les institutrices dans leur enseignement de la mathématique. Ces rencontres permettent de voir les difficultés de chacun et de tenter de trouver des solutions à ces problèmes. Le rapport d'octobre de la direction générale des écoles mentionne deux réalisations d'envergure quant à l'enseignement de la mathématique au cours élémentaire. Il s'agit de



M. ARTHUR PONTBRIAND, maire de la ville de Tracy, remettant le trophée Cyrille Labelle à M. Guy Pépin, instructeur de l'équipe "Les Jets" qui remporta le championnat de la saison au hockey mineur 1969, dans la catégorie Mosquito.



M. ROLAND SEGUIN, conseiller de la ville de Tracy, remettant à M. Gilles Deschênes, instructeur de l'équipe "Les Cougars" le trophée perpétuel St-Germain et Frères. L'équipe "Les Cougars" a remporté le championnat de la saison 1969 au baseball mineur, dans la catégorie Bantam.

## Remise de trophées aux champions du hockey et du baseball mineur

Au caucus de Sherbrooke, Bertrand ne retire rien

# Bécancour profiterait bientôt d'un projet industriel d'envergure

par Claude HEROUX  
Envoyé spécial du Nouvelliste

**SHERBROOKE** — Un projet industriel d'envergure se dessine pour Bécancour et son abaissement ne devrait pas tarder. Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a effleuré le sujet en septembre dernier lors d'un discours prononcé au club Renaissance, à Montréal, et il semble bien que l'heureuse nouvelle sera annoncée au début de 1970 s'il faut en croire certains ministériels de la région qui préfèrent laisser leur chef en informer la population.

M. Bertrand n'a pas directement effleuré le sujet à l'issue du caucus unioniste de samedi à Sherbrooke mais il a parlé de certains économistes dont un est candidat à la chiefferie du parti libéral provincial. Comme on le sait, M. Robert Bourassa, économiste et député de Mer-

cier à l'Assemblée nationale, a déclaré à plusieurs reprises dans la région du Coeur du Québec, qu'il était inconcevable que le parc industriel de Bécancour offrant plus de 4,500 pieds sur le fleuve Saint-Laurent n'accueille pas plus d'industries. Dans sa campagne pour obtenir la direction du parti libéral, M. Bourassa a promis de faire quelque chose pour Bécancour.

### Pas de formule magique

M. Bertrand ne voit pas de formule magique dans les propos des économistes du style Bourassa mais un député unioniste du Coeur du Québec, également membre du conseil des ministres, a déclaré que M. Bourassa n'apprenait rien aux membres du parti de l'Union

nationale qui sont également conscients des avantages que présente le site industriel de Bécancour et qui le démontreront dans un avenir rapproché.

Le premier ministre a également souligné que si on voulait établir une véritable politique de sécurité sociale dans la Belle Province, le Québec devait avoir en main les instruments nécessaires soulignant que cette question sera débattue lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

### Milleur climat

Le député de Missisquoi n'a pas hésité à dire qu'il fallait créer un meilleur climat de confiance si on voulait attirer des investissements au Québec.

Dans son optique, l'établissement de maisons du Québec aux Etats-Unis, en Europe et dans d'autres parties du globe, fera mieux connaître la province et attirera des investissements importants.

### Toujours en marche

M. Bertrand a dit qu'il ne retirait pas les paroles prononcées en septembre dernier à Montréal au sujet d'un projet industriel à Bécancour. Mais le premier ministre s'est refusé à tout autre commentaire se contentant de dire qu'il ne trouvait pas de formule magique dans les propos de certains économistes dont l'un se présente à la succession de M. Jean Lesage à la direction du parti libéral provincial.

## Le bill des chiros sera finalement déposé

**SHERBROOKE (CH)** — Après des années et des années d'attente pour ce corps de professionnels et une bonne partie de la population du Québec, le Bill des chiropraticiens sera finalement déposé en première lecture à la présente session de l'Assemblée nationale. Le Dr Roger Goyette, présent au caucus de l'Union nationale, samedi

à Sherbrooke, en a obtenu l'assurance avec la promesse que le bill serait déposé dès la présente session qui prendra fin avec le milieu de décembre et sera étudié lors de la session subséquente.

Commentant cette nouvelle, le Dr Goyette a souligné que le gouvernement provincial verra à former une commission qui s'occupera de la régulation du futur ordre des chiropraticiens. Selon les renseignements qui nous ont été fournis sur le bill devant être déposé au cours des prochains jours, ne deviendra pas chiropraticien qui veut. La profession sera soumise à

des normes académiques et il faudrait à tout aspirant un cours de quatre ans à raison de neuf mois annuellement soit trente-six mois dans un collège accrédité. Il s'agit d'environ 4,300 à 4,800 heures d'études. Les futurs chiros devront se soumettre à une période d'internat dans des cliniques chiropratiques mais pour être acceptés dans un collège accrédité, le candidat devra posséder une formation académique exigée dans les autres professions médicales comme l'art dentaire ou la médecine.

Le gouvernement québécois acceptera-t-il tous les chiropraticiens pratiquant actuellement. Il semble que la réponse à cette question soit négative du fait que certains membres de la profession possèdent une formation inadéquate, facteur considéré par le juge Gérard Lacroix, président de la commission du même nom qui a été chargé d'étudier les activités des chiros.

## Assemblée annuelle des journalistes

# Les droits professionnels sont battus en brèche

(M. Gilles Gariépy)

**TROIS-RIVIERES** — L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a décidé d'adhérer à la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec. La décision a été prise, samedi, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'est déroulée au Centre culturel de Trois-Rivières, en présence de près d'une quarantaine de journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

Avant que la résolution de joindre les rangs de la Fédération ne soit adoptée, M. Gilles Gariépy, président provincial, a brossé un tableau réaliste de la situation de la liberté de la presse et des droits professionnels qui sont battus en brèche depuis les derniers six mois. Il a rappelé que des journalistes sont appréhendés régulièrement lorsqu'ils couvrent des manifestations, que des perquisitions sont souvent effectuées et qu'ils sont assignés comme témoins dans des procès.

M. Gariépy a manifesté son étonnement que des journalistes doivent témoigner alors que des paroles attribuées à quelqu'un ont été entendues par des centaines de personnes. Il a dit que des représentants de l'organisme qu'il dirige avaient rencontré le ministre de la Justice, M. Rémi Paul et exprimé le souhait que la situation soit corrigée.

L'Association des Journalistes du Coeur du Québec a ensuite procédé aux élections annuelles. M. Jacques Laberge, journaliste au Nouvelliste, a été réélu à la présidence pour un deuxième mandat, par acclamation. Les trois vice-présidents sont MM. Marcel Pelletier de CHLN, qui a triomphé de son confrère Magloire Gagnon, Jacques Voyer de CKTM-TV, qui a également triomphé d'un confrère de travail, M. André Waters et M. André Chamberland, de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a été élu comme porte-parole de la presse étudiante.

M. Jacques Gingras, de CKTM-TV, a été réélu par acclamation au poste de trésorier, tandis que M. Jean-Guy Allard, de CJTR a été élu au poste de secrétaire l'emportant sur M. André Dionne. Par ailleurs, M. Fernand Gagnon a été élu par acclamation aux relations publiques. Mme Claire-G. Roy (Mamie), a été élue à l'unanimité présidente d'honneur de l'Association. Consoeurs et confrères ont voulu ainsi souligner entre autres d'éclatante façon, les concours précieusement et l'appui constant qu'elle a toujours accordé et accordé toujours à l'émancipation de la femme et aussi à la littérature et à la philosophie.

## Faits et méfaits

### Vandalisme

• Trois causes ont été entendues samedi matin en cour des Sessions de la Paix à Trois-Rivières par son honneur le juge Léon Girard. Le jeune Denis Pages, qui avait plaidé coupable à une accusation de vandalisme commis au Cap-de-la-Madeleine dernièrement alors qu'il avait brisé des vitres pour une valeur de \$85.33, a vu sa sentence ajournée au six décembre. En effet, jugeant que la véritable sentence qu'on doit rendre dans ce cas est de trouver au jeune une véritable famille, le juge Girard a précisé que le Centre de Service Social fait actuellement des démarches dans ce but et qu'il fallait attendre ces résultats avant de prononcer toute autre sentence.

### Vol d'une automobile

• Un autre individu dans la vingtaine a comparu pour répondre d'une tentative de vol d'une automobile. Parce que l'accusé possédait depuis un certain temps un emploi stable à Ottawa, le juge Girard a décidé de surseoir à la sentence. Le jeune homme devra cependant garder la paix pendant deux ans et conserver sa position actuelle.

### Du ski aquatique à la Cour

• Une autre sentence a été suspendue sur engagement de garder la paix pour deux ans. C'est en effet ce qu'a décidé le juge contre un jeune homme qui était accusé d'avoir remorqué un skieur aquatique alors qu'il était seul à bord d'un yacht enfreignant ainsi la loi. L'accusé de la défense a expliqué que cette loi n'avait été ajoutée au code criminel qu'en 1960 et que la plupart des gens l'ignoraient, tout comme lui-même, comment donc le jeune accusé qui se dit sans avoir droit et à qui la condamnation pourrait valoir un refus d'acceptation au barreau, devrait-il être puni pour une petite offense technique qui n'a d'ailleurs pas occasionné d'accident.

## Cinq blessés au Cap

**Cap-de-la-Madeleine (A.C.)** — Cinq blessés et \$1200 de dommages. Tel est le bilan d'un accident survenu à 6 h. 50, samedi soir au coin de la rue Thibault et de la rue Berlinguet, au Cap-de-la-Madeleine. Pendant les personnes blessées se sont rendues par leurs propres moyens à l'hôpital pour subir des examens seulement, ne souffrant pas de blessures graves.

Les blessés sont Mme Gilles Giroux, épouse du premier conducteur, du 678 Berlinguet au Cap, qui était au volant d'une Chevrolet '62; M. Marcel Laflamme, second conducteur, domicilié au 4677 Saint-Hubert à Montréal, conduisant une Ford '68; Mlle Diane Gagné de Versailles, à Saint-François de Laval, à Montréal; Mlle Lise Laflamme, du 5194 Rivard, à Montréal également; et Mlle Ginette Côté, du 452 première rue, au Cap-de-la-Madeleine.

C'est le constable Desbiens du Cap, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident pour effectuer les constatations d'usage.

### Un frère et un constable se rencontrent

**TROIS-RIVIERES (A.C.)** — Un révérend frère et un constable du poste numéro deux à Trois-Rivières ont été impliqués dans un accident samedi matin à 10h. 45, à l'angle des rues Séverin Armeau et Boulevard des Récollets à Trois-Rivières.

Il s'agit du frère Léon Robichaud, étudiant, domicilié au 7405, boulevard Parent, à Trois-Rivières, qui était au volant d'une Renault 68, et du constable Claude Gauvin, du 10290, boulevard des Forges, également de Trois-Rivières. M. Gauvin conduisait une Valiant 1969.

Les dommages s'élevaient à environ \$300.00 et personne n'a été blessé.

### ANNONCE

**Pour mieux manger et plus vite, avec UN DENTIER**  
Des essais cliniques ont prouvé que vous pouvez maintenant mieux mâcher et mieux manger — donc rendre votre dentier plus efficace — en le soulevant simplement d'un peu de FASTEETH. Le FASTEETH est une poudre d'emploi facile qui maintient les dentiers plus longtemps, et les rend plus confortables. N'étant pas acide, le FASTEETH ne rancit pas et ne procure aucune sensation gommeuse, poisseuse ou pâteuse. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre FASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

**PRIX REGULIERS**

1 HABIT  
\$ 1 25

1 ROBE (unie)  
\$ 1 25

**Pichette**  
NETTOYEUR  
TEINTURIER  
376-3758  
140 RUE HERTZL

Nous allons chercher et livrons rapidement.

**A COMPTER DE:**  
**MARDI le 2 déc.**  
**LA SALLE A MANGER**  
**ET LE PIANO BAR**  
DU 15<sup>e</sup>  
**OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.**  
**TOUS LES JOURS**

**IN-SINK-ERATOR**  
BROYEUR A DECHETS  
à compter de \$59<sup>95</sup>  
avec l'exclusive garantie double.  
CHEZ  
**L. Villemure**  
Plomberie-Chauffage  
527, St-Paul, Trois-Rivières  
376-3393

**DU NOUVEAU CHEZ**  
**Esso**  
Voir page sportive

**EXAMEN DE LA VUE**  
Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944  
**Dr Lanouette et Morin**  
Optométristes  
110A, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières  
**VERRES DE CONTACT**

**Fourrures**  
—QUALITÉ  
—SATISFACTION ABSOLUE  
—PRIX COMPETITIFS  
**LE PRESTIGE...**  
**J. Alb. Durand**  
fourrures  
1460, Notre-Dame T.-R. Tél.: 374-5364

**Dalfen's**

En suédoise pour dames. Capuchon à même et 2 poches appliquées. Entièrement doublés pour plus de chaleur. Choix de couleurs: chamois, teal, rouge, vert, noir, etc. Grs.: 8-18. Rég.: \$25 pour \$4.77.

Commençant demain 9 h. 30 a.m. **GRATIS**

Un paquet de 3 rouleaux d'emballage de Noël lorsque vous échangez votre chèque semestriel d'allocation familiale.

**POUPÉES "FRÈRES" et "SOEUR"**  
Jolies poupées avec cheveux enracinés.  
88¢

**UNE AUTRE VALEUR FANTASTIQUE!**  
**PANTALONS pour dames**  
Pantalons 100% tricot acrylique, avec large taille élastique dans les plus nouveaux styles à jambes évasées. Choix de teintes les plus en vogue. Grs. 8-12. Rég.: \$14 pour \$2.88.

**CHARGE X**

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT DE JOUETS AU SOUS-SOL

**MANTEAUX**  
3/4  
EPARGNES INCOMPARABLES

Rég.: \$25  
oui c'est incroyable **4.77**

Rég.: \$14  
**2.88**

Marchandise provenant d'une fermeture de manufacture.

**Il retrouve sa voiture mais avec \$300 de moins**

Un vol a rapporté environ trois cents dollars à son auteur samedi matin vers minuit et quinze alors que M. Roger Lemire, du 537 Saint-Roch, à Trois-Rivières rapportait la disparition de son auto. Lorsque le véhicule fut retrouvé, quelques minutes plus tard, sur le boulevard Parent, par le sergent W. Projean et le constable Jacques Dumont, et rendu à son propriétaire, on constata qu'il y manquait plusieurs échantillons d'objets de chasse et pêche pour une valeur de \$300. L'enquête se poursuit en vue de retrouver le coupable.

**INGÉNIEUR MÉCANIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1.000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Mécanique ayant trois à cinq ans d'expérience dans le secteur industriel.

Le candidat choisi occupera les fonctions d'INGÉNIEUR DES PROJETS. Il devra se familiariser avec le Génie Civil, Électrique et Métallurgique. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec.

Prescriptions  
**CLAUDE HOUDE**  
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.  
**PHARMACIE HOUDE**  
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE  
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST  
TÉL.: 375-9686

**INGÉNIEUR MÉTALLURGIQUE**

Notre entreprise, qui compte 1.000 employés, recherche pour notre usine du Cap-de-la-Madeleine un gradué en Génie Métallurgique ayant trois à cinq ans d'expérience.

Le candidat choisi recevra d'abord une formation spécifique sur la métallurgie et la transformation de l'aluminium; il agira par la suite comme conseiller auprès des dirigeants de nos divers départements de production et pourrait éventuellement être appelé à prendre un poste de commandement sur nos opérations.

C'est une occasion excellente pour un jeune ingénieur en métallurgie qui aime à relever des défis. Le salaire sera déterminé selon les qualifications.

Toute candidature sera tenue confidentielle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel  
Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée  
Boulevard St-Laurent  
Cap-de-la-Madeleine, Québec.

Une rumeur au caucus de l'UN

## Me Jean Cournoyer pourrait remplacer M. Bellemare au ministère du Travail

par Claude HEROUX

SHERBROOKE — "Est-il vrai M. le premier ministre, que l'honorable Maurice Bellemare, député du comté de Champlain à l'Assemblée nationale depuis plus d'un quart de siècle sera remplacé comme ministre du Travail par Me Jean Cournoyer, élu le 8 novembre dernier, représentant unioniste du comté St-Jacques à Montréal?"

En réponse à cette question posée par un journaliste de la Mauricie à M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, à la suite du caucus de l'Union nationale à Sherbrooke, le député de Missisquoi n'a pas informé ni confirmé la rumeur persistante des derniers jours.

Unionistes alarmés

Députés et ministres de l'Union nationale sont alarmés par la maladie qui frappe le ministre du Travail et entendent son départ du ministère du Travail avec consternation. Tous admettent qu'ils ont pu être aidés à se bâtir une carrière politique et ils espèrent qu'advenant son départ du ministère du Travail, Maurice Bellemare demeurera au sein du parti comme ministre d'état jusqu'à l'expiration de son mandat. "Et même, a ajouté un jeune député, si Maurice à la fin de son mandat décidait de dire adieu à la politique, j'espère qu'il fera la prochaine campagne électorale avec nous car nous ne pourrions trouver un meilleur conseiller".

"C'est lui!"

Le ministre du Travail, a ajouté en guise d'explications M. Bertrand, c'est encore Maurice Bellemare. Son esprit de travail et de recherche, son expérience mariée à ses connaissances approfondies et son désir de servir le bien commun en ont fait un ministre incomparable qui a donné sans compter pour sa province. "Si Maurice Bellemare peut encore servir, son ministère lui est assuré, et son départ sera conditionné par son état de santé".

Le Dr Philippe Demers

Les observateurs politiques s'attendaient à un remaniement ministériel mineur à l'occasion du caucus de samedi mais il semble bien que ce soit partie remise. La rumeur se fait de plus en plus persistante dans les milieux parlementaires unionistes que le Dr Philippe Demers se verrait confier un ministère ou encore deviendrait adjoint-parlementaire avant les prochaines élections provinciales. Le député unioniste a pris du poil de la bête au sein du parti grâce à ses talents d'organisateur d'élections partielles puisqu'il compte dans ce domaine trois gains en autant de tentatives.

La nomination du Dr Demers augmenterait la participation du Coeur du Québec au sein du conseil des ministres. En effet, Me Yves Gagnier a abandonné son ministère et son poste de député à cause de maladie et si le même sort était réservé à M. Bellemare, le Coeur du Québec aurait perdu deux éminents politiciens qui avaient réussi à s'élever grâce à leur compétence à des postes de ministre.

## La Chambre de Commerce n'aime pas cette procédure

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Le président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, M. Marc Germain, a fait écho à la réponse de M. S.F. White, directeur général de la Direction générale du financement, du ministère de l'Éducation du Québec, à l'effet que la commission scolaire locale aurait le droit de taxer la machinerie et les accessoires industriels et pourrait confectionner son propre rôle d'évaluation.

En fait la commission scolaire locale s'est servie du rôle d'évaluation municipale pour imposer la taxe foncière sur les machineries et les accessoires industriels, en dépit du fait que le conseil ait décrété, par vote de règlement l'abolition de cet impôt foncier sur la machinerie de l'industrie pendant une période de dix ans.

M. Marc Germain se plaint dans la réponse qu'il fait à M. White du fait que le contenu de la lettre de ce dernier, en date du 27 novembre 1968, ait été transmis au quotidien "Le Nouvelliste" et publié, avant que le Conseil d'Administration de la Chambre en ait reçu la copie officielle, comme réponse à la résolution récemment adoptée par cette dernière pour recommander au ministère de conseiller la Commission scolaire de Trois-Rivières à agir avec prudence, à ne pas imposer la machinerie industrielle, à ne pas ordonner la confection de son propre rôle d'évaluation, quitte au dit ministère de l'Éducation de fournir des subventions spéciales à la Commission locale, comme ce fut le cas pour d'autres villes qui ont abolies la taxation sur la machinerie industrielle.

## c'est un secret polichinelle

- Le conseiller Antoine Gauthier a établi des statistiques avec l'intention de prouver que l'ancien conseil municipal, l'édition 1961-63, était le plus "grand conseil municipal". Notons qu'il s'agit de statistiques basées sur les mesures de grandeur: et de poids ainsi: Le maire J.-A. Mongrain 5' 11", 250 livres; les conseillers Gérard Bourget, 6' 3", 225 livres; André-O. Dumas: 6' 1", 185 livres; Louis Allysion: 6' 0", 180 livres; Antoine Gauthier: 5' 11" 170 livres; Benoît Giguère: 5' 8", 180 livres; Amédée DesRuisseaux, 5' 8", 175 livres, décédé au cours de son mandat et remplacé par Jean-Charles Gagnon: 5' 6", 158 livres; Fernand Ganeau, doyen du conseil: 5' 7", 200 livres; Les deux derniers Gagnon et Ganeau étant les plus petits, mais non les moindres parmi les grands. Certains ont dit tout ce que plusieurs pensent tout bas: "Ce fut le plus "grand conseil", ce qui ne veut pas dire nécessairement le meilleur!"
- Le Dr Charles Michaud, de Shawinigan, a été élu vice-président de la division du Québec du Collège des médecins de famille du Canada, lors du dernier congrès tenu à Lakeshore. Le Dr Pierre Houle de Trois-Rivières occupait la présidence de cet organisme et il a été remplacé par le Dr W. Burton Ayre, de Montréal.
- Polichinelle est heureux d'annoncer qu'un copain de travail, André Champoux de CJTR vient d'être promu au poste de directeur du sport à cette station radio-phonique. Ce choix mérite d'être souligné connaissant l'engouement pour le sport du frère André...



Guy-Paul Simard



Bernard Desjardins



Roger Hubert



André Houde



Roland Poitras



Guy Blanchet

## Le directeur de police serait nommé ce soir

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — C'est ce soir, en assemblée publique, que le conseil municipal devrait normalement nommer le nouveau directeur de la police et des pompiers de Trois-Rivières. Cette résolution sera adoptée, en assemblée plénière, après une discussion-étude assez longue en commission permanente, alors que nos édiles prendront connaissance des rapports et des dossiers des cinq candidats finalistes choisis par le Comité de sélection municipal présidé par le maire René Matteau.

Le débat s'annonce assez vif au sujet du choix final du directeur de la police municipale, mais il se pourrait aussi que le conseil fasse l'unanimité autour d'un seul et même homme, recommandé par le comité de sélection.

Le débat s'annonce assez vif au sujet du choix final du directeur de la police municipale, mais il se pourrait aussi que le conseil fasse l'unanimité autour d'un seul et même homme, recommandé par le comité de sélection.

Le choix du nouveau directeur de la police et des pompiers se ferait vraisemblablement entre les cinq candidats dont les noms ont été soumis à la Commission de police du Québec par le comité de sélection municipal, que présidait le maire René Matteau.

Etude du budget amorcée des 10 heures du matin

On sait que le conseil municipal siégera dès 10 heures a.m. aujourd'hui en compagnie du gérant municipal, M. Roger Lord, et l'assistant-gérant et trésorier, M. Jacques Charette, et les principaux chefs de service, pour entreprendre l'étude du budget 1970, qui devrait être adopté en principe, au plus tard le 2 février 1970.

Le choix du nouveau directeur de la police et des pompiers se ferait vraisemblablement entre les cinq candidats dont les noms ont été soumis à la Commission de police du Québec par le comité de sélection municipal, que présidait le maire René Matteau.

Ce sont plus ou moins par ordre d'importance, l'instructeur Guy-Paul Simard, de l'Institut de police du Québec, ex-membre de G.R.C., homme d'une belle personnalité et qui serait nous dit-on, le choix no 1, du comité de sélection. Il aurait obtenu le maximum des points re-

quis aux examens qu'il a passés devant le comité de sélection du maire Matteau, qui comprenait le gérant Roger Lord, l'avocat Jean Méthot c.r., conseiller juridique de la ville et chef du Contentieux municipal et le psychologue Gustave Boisclair.

Les deux exaequo sont le major Roger Hubert, de l'Armée canadienne Royale 22e régiment, posté à la Garnison de Québec, une très belle personnalité. Il est le frère du lieutenant Jean-Marie Hubert et le directeur de la police de Trois-Rivières-Ouest, M. Bernard Desjardins, qui possède une ex-

cellente formation académique et policière et une belle expérience dans la lutte contre les incendies.

Le quatrième est le directeur de la police et des pompiers de Ville Vanier, M. André Houde.

Enfin, notre directeur adjoint, M. Roland Poitras, qui agit présentement comme commandant intérimaire de la force policière trifluvienne, un homme qui a gravi tous les échelons de la police jusqu'au grade de directeur adjoint. C'est un homme populaire auprès de policiers et des pompiers trifluviens.

## L'unanimité serait difficile à faire au conseil

TROIS-RIVIERES (F.G.) — Matteau serait appelé à user de son vote prépondérant.

La grosse question qui se pose présentement dans le public, c'est de tenter de savoir si le conseil municipal fera l'unanimité autour d'un même homme comme directeur de la force policière trifluvienne. Plusieurs croient encore qu'il y aura division, au point où le maire René

Matteau serait appelé à user de son vote prépondérant.

Ce ne sera pas le directeur adjoint Poitras qui provoquera une telle division au sein du conseil. Il s'est déjà mis dans l'état d'esprit nécessaire à ne pas se surprendre, ni s'insurger s'il n'est pas nommé comme di-

recteur en titre. Il est prêt à collaborer avec l'homme désigné comme directeur permanent.

Division

La division pourrait être créée autour du choix de l'instructeur Guy-Paul Simard, du

directeur Bernard Desjardins qui brigue le 1er poste de police, dont il est présentement le chef suprême et le fondateur en somme, si la fusion des villes de Trois-Rivières et de la seigneurie Trois-Rivières-Ouest devient un fait accompli d'ici quelques mois, soit vers le début de mars et d'avril, ou du choix fort pos-

sible du major Roger Hubert, un militaire de carrière.

Un 6e choix

Il y a toujours la possibilité d'un 6e choix, celui du directeur Guy Blanchet, du Cap-de-la-Madeleine, que le Commissaire Gérard Tobin aurait invité à fournir son curriculum vitae et à en

transmettre copie au gérant municipal Roger Lord.

La question sera intéressante à suivre lundi soir prochain, mais n'oublions pas que la décision du Conseil sera fort probablement prise en fonction de la ou des suggestions de la Commission de police du Québec.



(Photo Roland Lemire)

M. ALPHONSE RIVERIN, président de l'Université du Québec, était l'invité du Carrefour des étudiants, en fin de semaine, à Trois-Rivières. Ci-dessus, M. Riverin échange quelques propos avec M. Gérard Marier, directeur du Centre de recherches en Éducation à l'UQTR et M. Jacques Parent, doyen de la Recherche à l'Université trifluvienne.

Riverin au Carrefour des étudiants

## L'étudiant aura le choix du cours et du professeur

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Le développement de la technique risque d'éliminer totalement le corps professoral tel qu'on le connaît aujourd'hui, selon ce que prévoit le président de l'Université du Québec.

M. Alphonse Riverin a exprimé cette opinion, alors qu'il s'entretenait avec les journalistes, samedi soir, dans le cadre du Carrefour des étudiants, à Trois-Rivières.

M. Riverin a dit que la grande masse des étudiants se prépare en vue d'atteindre le marché du travail mais plusieurs d'entre eux visent d'autres buts et il faudrait laisser à ceux-ci le choix de leur cours.

Au moment où l'on se dirige vers une époque où l'étudiant choisira le cours et le professeur qu'il voudra et ce, sans intervention. A ce moment, le professeur jouera le rôle de conseiller et guidera l'étudiant dans son avenir face à la compilation des besoins que déterminera un ordinateur électronique.

Voilà pourquoi le président de l'Université du Québec n'entrevient pas un rôle différent pour l'étudiant de 1985 mais cet étudiant de demain sera différent en raison de la formation qu'il aura reçue et qui le rendra autonome vis-à-vis l'Université et le corps enseignant.

Les participants avaient été choisis par une équipe de travail qui devait lancer des invitations à ceux qui étaient en mesure de présenter des communications susceptibles de guider les travaux de recherche.

## Le ministre Vincent se rend à Ottawa défendre la cause de l'agriculture

par Fernand GAGNON  
 Envoyé spécial du Nouvelliste

OTTAWA — Au moment où dans le comté de Nicolet et sur la rive Sud du Fleuve St-Laurent, on discutait avec passion de pollution des eaux, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, député de l'UN du comté de Nicolet à l'Assemblée nationale rencontrait son homologue fédéral, M. H.A. (Burt) Olsen pour discuter des problèmes communs aux cultivateurs du Québec comme à ceux de l'ensemble du Canada.

M. Vincent qui fut membre du parlement fédéral sous le régime progressiste conservateur de M. Diefenbaker, à titre de député PC du comté de Nicolet-Yamaska a mentionné lors d'une entrevue qu'il accordait au représentant du Nouvelliste, qu'à son avis deux grands problèmes importants pour la classe agricole du Canada, comme pour celle du Québec, confrontent présentement le gouvernement central et ceux des provinces:

Les deux grands problèmes

Premièrement il y a celui des surplus de céréales dans l'Ouest comme dans l'Est du pays; en second lieu, la transformation des produits du lait, ce qui met en cause les producteurs de lait, particulièrement nombreux au Québec.

Les subsides agricoles

"Au moment où le gouvernement central s'apprête à reviser ou à établir ses priorités financières, i.e., à révéler sa politique de prix de soutien des produits agricoles, à réduire certains subsides de plusieurs dizaines de millions de dollars", a dit le ministre Clément Vincent, j'ai tenu à rencontrer mon homologue fédéral, le ministre de l'Agriculture A. Olsen. La survie de notre classe agricole au Québec est en jeu a ajouté le ministre de l'Agriculture du Québec.

Chez J.A. Mongrain

Nous avons rencontré M. Vincent dans les corridors de l'édifice Ouest à quelques pas de la Chambre des Communes, à moins de deux pas de la salle où siègeait le comité Reed pour étudier certains agissements, jugés déplorables de certains membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens. En fait la brève entrevue s'est déroulée dans la chambre 319 où est situé le bureau du député de Trois-Rivières aux Communes, M. J.A. Mongrain.

C'est encore l'heure de l'agriculture, dit le ministre

A la question que nous lui avons posée carrément: "Considérez-vous l'agriculture — ou le cultivateur — encore valable dans le contexte des années 70? Si oui, comment voyez-vous l'agriculture de 1970 c.a.d. de l'avenir tout proche dans le Québec, le ministre Vincent a répondu dans l'affirmatif en réaffirmant sa foi en l'agriculture et en la classe agricole.

M. Vincent est en faveur d'une agriculture moderne considérée comme une grande et valable industrie, plutôt qu'une simple affaire familiale ou artisanale. Le cultivateur d'aujourd'hui est un grand administrateur d'entreprise, d'une entreprise qui groupe de plus en plus plusieurs fermes pour des fins d'exploitation collective, d'utili-

sation de machinerie agricole, de mise en marché et de vente des produits ou des sous-produits de la terre ou de la ferme.

Un nouvel apport économique

M. Vincent a révélé que la classe agricole du Québec ne représentait plus que 7 p.c. de la population québécoise, mais du point économique, elle constitue un apport de quelque \$600-000.000 par année, ce qui veut dire 25 p.c. de l'économie totale.

Optimisme prudent du ministre Vincent

Le ministre Vincent, qui a plutôt un caractère jovial et qui nous semble plus porté vers l'optimisme que le pessimisme, a paru toutefois prudent et circospect et même à l'égard des nouvelles politiques agricoles du gouvernement d'Ottawa.

Dernière heure

## Le conseiller Colbert voudrait que le choix du directeur soit reporté

TROIS-RIVIERES (F.G.) — En dernière heure nous avons appris tard hier soir que le conseiller Fernand Colbert a l'intention de demander que le choix du nouveau directeur de police de Trois-Rivières soit reporté à une assemblée ultérieure même si la recommandation de la Commission de police est remise aux autorités du gouvernement municipal.

Etant donné l'absence des conseillers Aimé Lefrançois et Benoît Giguère qui représentent la commission de l'exposition à un congrès à Chicago, M. Colbert croit qu'il y a lieu d'attendre la prochaine séance.

Le maire René Matteau s'est dit du même avis.

## Le bilan du colloque connu bientôt

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Il faudra attendre quelques mois avant d'obtenir les véritables résultats du carrefour des étudiants qui s'est tenu, en fin de semaine, à l'Université du Québec, à Trois-Rivières.

Toutes les communications transmises lors des discussions en atelier de travail seront compilées par le Centre de recherches en Éducation de l'UQTR qui en fera la publication dans un volume qui sera distribué, selon la demande.

Il y avait au moins onze ateliers groupant des spécialistes et étudiants universitaires auxquels on avait demandé de ba-

tir une communication scientifique sur le thème: "L'avenir des étudiants et les étudiants de l'avenir".

Au nombre des spécialistes, l'en remarquait M. Claude Lapointe, conseiller au ministère des Travaux publics du Québec, M. Laurent Laplante, directeur de l'Office d'Information et de Publicité du Québec, M. Robert J. Ménard de la compagnie Bell Canada, M. Marcel Bélanger, professeur à l'Université de Montréal, Mlle Ginette Bouffard, étudiante à l'Université Laval et M. Gérard Marier, directeur du Centre de recherches en Éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**SPÉCIAL SUR MESURE**

Idéal pour le futur marié

à partir de

**65<sup>00</sup>**

65.00 • 95.00 jusqu'à \$170.00

MERCERIE **LAMBERT & CLOUTIER**

en affaire depuis 45 ans Rue Champflour T.R.

**HOMME DEMANDÉ**

Commis de bureau avec expérience demandé pour travail général et comptabilité.

ÉCRIRE EN DONNANT LES DÉTAILS A

C.P. 668, Dépt. 338, Le Nouvelliste, Trois-Rivières.



UN VIOLENT INCENDIE a fait rage durant plusieurs heures, dimanche matin, pour réduire en cendres une grande-étable située sur la route 3, entre St-Grégoire et Nicolet. Cinq pompiers de St-Grégoire ont répondu à l'appel. Plusieurs pièces d'équipement aratoire ainsi que plusieurs centaines de balles de foin et de paille ont été brûlées. Sur la

photo, les pompiers tentent du mieux qu'ils peuvent de maîtriser le feu qui s'échappe du brasier. Le camion à incendie de la ville de Bécancour, secteur de St-Grégoire, a été d'une grande utilité puisque l'approvisionnement en eau était impossible à cet endroit. Les causes de l'incendie demeurent mystérieuses pour le moment.

A Saint-Léonard-d'Aston

L'autorisation est donnée pour la construction d'un réseau d'eau et d'égouts

ST-LEONARD (R.L.) — La municipalité du village de Saint-Léonard-d'Aston vient d'être autorisée par le ministère des Affaires municipales de Québec à mettre en chantier la réalisation d'un réseau d'eau et d'égouts dans cette localité.

On sait que le village avait demandé et reçu des soumissions en vue de concrétiser le projet et qu'elle attendait l'approbation définitive du ministère québécois. Au cours de la journée de vendredi, la localité a reçu une confirmation écrite que les travaux et les soumissions des entrepreneurs étaient acceptés. C'est donc dire que

d'ici une semaine, les travaux de construction du réseau d'aqueduc et d'égouts devraient débuter.

Les membres du conseil, au cours de leur dernière séance, avaient retenu les trois plus basses soumissions pour l'exécution de ces travaux.

Ainsi, les Entreprises Transport Drummond se sont vu confier la construction du réseau en question pour un montant de \$51,525. Trois autres entrepreneurs avaient offert leurs services pour effectuer les mêmes travaux.

Pour leur part, les Industries

Fortier Liée, de Lévis, qui lors de l'ouverture des soumissions avaient présenté le plus bas prix pour la fourniture de la tuyauterie de béton, ont obtenu le contrat de la localité de Saint-Léonard.

Enfin, l'entreprise J.U. Houle s'est vu octroyer le contrat pour vendre au village la tuyauterie d'amiante nécessaire pour desservir adéquatement les résidents de cette municipalité du comté de Nicolet.

Outre la réalisation du réseau d'eau et d'égouts, le projet comprend également la construction d'un bassin d'épuration.

Activités à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les jeunes travailleurs étudient la possibilité d'organiser une activité culturelle qui mettrait à contribution la bonne volonté d'une vingtaine de leurs. Une telle réalisation pourrait être présentée au public à l'occasion d'une manifestation spéciale qui aurait lieu en mai prochain.

Pour le moment, les membres joignent dans des équipes de quilles et suivent des cours de danse. Mlle Marise Trépanier est présidente de la section féminine alors que M. Christian Bergeron est en charge des garçons.

complète d'existence. Depuis la fondation de cet organisme, les réunions hebdomadaires se sont succédé sans interruption. Le nombre de participants, hommes et femmes, à ces manifestations régulières dépasse souvent la trentaine. Des A.A. de l'extérieur sont reçus à ces soirées et ces visites sont rendues, assurant ainsi un échange de services considéré très important par les membres.

Jeunes ruraux

Au cercle des jeunes ruraux, les activités sont réduites au minimum pour les présentes semaines. Cette décision a été prise par les responsables du mouvement vu le nombre encore trop restreint de membres inscrits pour 1969-70. Le président, M. Yvon Bernier, a invité la jeunesse garçons et filles, à faire partie de l'organisme où une formation spéciale est offerte aux participants intéressés.

est à l'oeuvre jour et nuit, les équipes se relayant pour un maximum d'efficacité. La section du fibre de verre est particulièrement active vu la grande demande pour cette catégorie de bateaux. Les expéditions sont déjà commencées vers des endroits situés en divers endroits du Canada.

Déménagement

Un édifice en briques, à deux étages, a été changé d'endroit en quelques heures seulement. Il s'agit de la bâtisse qui servait auparavant de bureaux à la compagnie de téléphone Princeville Est et a été transportée, "tout rond" sur un terrain de l'avenue Richard. Le trajet s'est accompli très rapidement, quatre heures environ, en passant par une "côte à pic". Tout ce qui se trouvait à l'intérieur y est resté durant les travaux de déplacement, pas une seule cuillère n'a été déplacée durant les manœuvres. La bâtisse appartient maintenant à M. François Simard.

Coopérative

La Société coopérative agricole termine, avec le 30 novembre, une autre année de son histoire. Une légère diminution est constatée dans le chiffre d'affaires comparativement à la période précédente. Les états financiers seront préparés au cours des prochaines semaines et soumis aux sociétaires lors de l'assemblée générale.

Chez les AA

Les Alcooliques anonymes seront bientôt à leur 4e année

Embarcations

L'Aluminium Boats & Canoes inc. a un objectif de production de 15,000 embarcations de plaisance pour 1969-70. Pour atteindre cet objectif, du personnel

est à l'oeuvre jour et nuit, les équipes se relayant pour un maximum d'efficacité. La section du fibre de verre est particulièrement active vu la grande demande pour cette catégorie de bateaux. Les expéditions sont déjà commencées vers des endroits situés en divers endroits du Canada.

Des pertes de \$15,000 pour M. Laurent Désilets

Un sixième incendie en deux mois dans la région de Saint-Grégoire

par Régent LAJOIE

ST-GREGOIRE — La région de Saint-Grégoire n'a pas été épargnée bien longtemps de l'épidémie d'incendies qui a régné durant le mois d'octobre et au dé-

but de novembre. Un sixième incendie, d'origine encore inconnue et mystérieuse, s'est déclaré dimanche matin, sur la route 3, entre St-Grégoire et Nicolet, à quelques milles seulement du village de St-Grégoire.

Les flammes se sont déclarées aux environs de 9 heures, dimanche avant-midi, sur la ferme propriété de M. Laurent Désilets et ont réduit en cendres une grange-étable, causant ainsi des pertes matérielles estimées à plus de \$15,000.

M. Désilets, originaire de la région, demeure présentement à Boucherville, en banlieue de Montréal. Il a loué les bâtiments à M. René Adam qui, depuis le 1er novembre dernier a pris possession de la grange-étable ainsi que d'une maison où il habite.

Le nouveau locataire venait de faire effectuer des réparations à la grange-étable afin d'entrer prochainement, mardi de cette semaine plus précisément, entre 250 et trois cents porcs. Fort heureusement, même si plusieurs pièces d'équipement ont péri dans l'incendie, aucune bête n'a été brûlée.

Outre l'équipement habituel d'une étable, une centaine de

balles de foin ainsi que 1,100 balles de paille qui se trouvaient remisées dans la grange ont été incendiées. Les bâtiments étaient construits en bois avec une toiture de tôle. Une certaine partie de la grange-étable était lebrissée de tôle.

Rien n'a été épargné à la suite de ce violent incendie qui a fait rage durant plusieurs heures. Le locataire, M. Adam a perdu un coffre d'outils pratiquement neuf d'une grande valeur tandis qu'un charriot à grain appartenant à une autre personne a été détruit dans cet incendie.

Les pompiers de St-Grégoire, au nombre de cinq, sous la direction de M. Lorenzo Rouleau, ont répondu à l'appel vers 9 heures et se sont immédiatement rendus sur les lieux. Ils ont déversé plusieurs centaines de gallons d'eau mais n'ont pu éviter la ruine complète des bâtiments car dès leur arrivée, les flammes avaient pris beaucoup d'ampleur.

Le feu aurait pris naissance à l'extrémité ouest de la grange où il n'y avait rien d'entreposé, au moment de l'incendie.

Par ailleurs, une fournaise venait d'être installée dernière-

ment et cette dernière se trouvait dans la partie opposée où les flammes auraient pris naissance.

Les bâtiments, nous a confié le propriétaire, étaient couverts en partie par les assurances.

Il s'agit du sixième incendie mystérieux à survenir à St-Grégoire et dans la région avoisinante depuis le 5 octobre dernier. Depuis cette date, il y a eu un incendie de grange-étable pratiquement à toutes les semaines sauf au cours des deux dernières semaines.

Il semble bien que la Sûreté du Québec, détachement de Nicolet sera appelée à faire enquête et demandera l'aide de l'escouade des incendies criminelles de la Sûreté du Québec, à Montréal. Une enquête, qui a déjà été ouverte à la suite des premiers incendies, demeure en suspens pour le moment.

Un jeune homme écrasé entre deux lourds camions

MANSEAU (R.L.) — Un jeune homme de la région a connu une fin atroce, vendredi soir, à Manseau, lorsqu'il a été écrasé mortellement entre deux camions. La tragédie s'est produite vers 6h30 sur la route 49, dans le village de Manseau.

La victime a été identifiée comme étant M. Réal Labrie, âgé de 22 ans, de Manseau, qui au moment de l'accident était devant son camion qui venait de tomber en panne. Le jeune homme, après avoir été délogé de sa position, a été conduit à l'hôpital de Plessisville par les ambulanciers de la maison Soucy, de Manseau. M. Labrie a succombé à ses multiples blessures dans son transport à l'hôpital.

L'accident qui a entouré la mort du jeune citoyen de Manseau est survenu dans des circonstances qui ne sont pas inusitées. En effet, le camion dont M. Labrie avait le contrôle est soudainement tombé en panne dans une entrée de cour privée.

Après avoir demandé de l'aide, un autre camion de la firme de transport Ludger Labrie, de Manseau, s'est porté au secours du premier véhicule. En arrivant sur les lieux, le camion n'a pu arrêter à temps sa course alors que la chaussée était recouverte d'une mince couche de glace. Ce fut l'impact entre les deux camions et le jeune Labrie qui se trouvait entre les deux véhicules n'a pas

eu le temps de se déplacer. C'est alors qu'il a été coincé à mort.

Le corps de M. Réal Labrie, après un voyage à l'hôpital de Plessisville, a été ramené à Manseau où le coroner du district, le docteur Claude Baribeau, a procédé à l'identification de la victime en présence des membres de la famille. Le corps a ensuite été remis à cette dernière.

L'agent Gilles St-Onge, de la Sûreté du Québec, détachement de Gentilly a procédé aux vérifications dans cet accident mortel. L'enquête du coroner a été ajournée sine die. Fort probablement qu'un simple cas de recherche sera institué à la suite du décès du jeune Réal Labrie.

Près du village de Saint-Léonard

Pierre Bergeron tué dans un accident

ST-LEONARD (R.L.) — Une tragédie de la route a coûté la vie à M. Pierre Bergeron, âgé de 20 ans, de Daveluyville, dans le comté d'Arthabaska. Le jeune homme était passager dans une automobile conduite par M. Jean-Louis Marcotte, également de Daveluyville.

L'accident mortel s'est produit vers 1 h. 40, dans la nuit de samedi à dimanche, à environ demi mille du village de Saint-Léonard d'Aston, sur la route 13. La victime est morte sur le coup et son corps a été immédiatement transporté à la morgue Rousseau et Frère, de Nico-

let, où le décès a été constaté par le coroner du district, le docteur Yvon Thibodeau.

Le père du jeune homme, M. Roméo Bergeron, de Daveluyville, est venu identifier son fils dimanche matin, sur les dalles de la morgue Rousseau, à Nicolet.

Selon les informations obtenues, trois personnes auraient subi des blessures dans cette collision. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix, de Drummondville, par la maison Lauzière, de Saint-Léonard.



(Photo LaRé, Nicolet)

Le spectacle de Jean Malo attire près de 500 jeunes

LE CHANTEUR JEAN MALO ÉTAIT de passage dans la région de Ste-Gertrude, secteur de la ville de Bécancour où il a présenté son spectacle devant près de 500 jeunes, samedi soir, à l'école Despins. Le club Automobile de Bécancour Inc. était responsable de la venue du jeune chanteur, vedette de la télévision, de la radio et du disque. Jean Malo était accompagné de ses quatre musiciens, "Les Quatre-Temps", qui ont fait les frais de la musique durant toute la soirée. Sur la photo, de gauche

à droite, M. André Faucher principal organisateur de la soirée; Jean Malo, chanteur et animateur à Télé-7, Sherbrooke; Mlle France Gaudet, secrétaire-trésorière du club; ainsi que M. Rémi Provencher, président du CAB. Cette activité de loisirs était l'une des premières depuis la fondation du club, qui se propose d'organiser plusieurs soirées au cours des prochains mois, aussi bien pour ses membres que pour les jeunes de la région.

NOUS SOMMES POUR UN PARC NATIONAL EN MAURICIE

**BIENTOT 10,000 WATTS**

POUR UN RAYONNEMENT PLUS ÉTENDU

**CKSM**

Shawinigan — Grand'Mère

**1220 KC**

LA RADIO QU'ON AIME!  
LA RADIO DIFFÉRENTE!

**Courrier Sud**

- Les enfants de Nicolet pourront écrire au Père Noël grâce à la collaboration des Marchands progressifs de Nicolet qui ont mis sur pied une promotion avec une station radiophonique de Trois-Rivières. Les jeunes Nicoletains pourront même lui téléphoner et les marchands distribueront 20 bons en marchandises d'ici la fin de la promotion qui se poursuivra jusqu'à Noël.